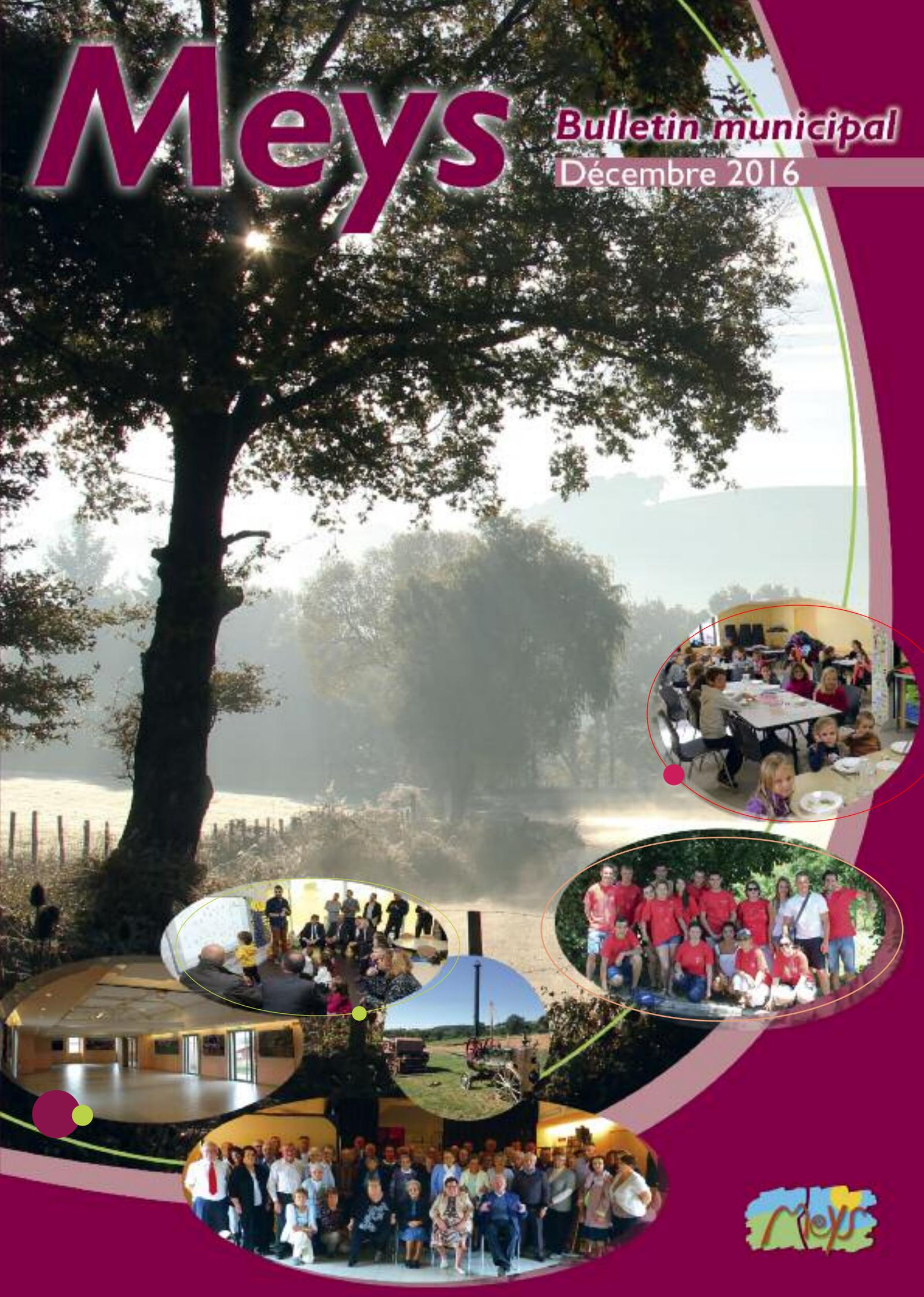


Meys

Bulletin municipal

Décembre 2016







Sommaire

Édito 2

Vie municipale

Invitation aux vœux du Maire 3
Personnel communal 4

Les Commissions communales

Finances 5
Bâtiments 8
Communication 11
Voirie 12
Environnement 14
Fleurissement 17
Urbanisme 18
Culture - Tourisme 20
CCAS 23
Enfance et jeunesse 24

Associations et services du territoire

Infos pratiques du territoire 30
Informations sociales 31
SIMOLY 33
SCoT 35
Parc Éco Habitat 35
OSER 36
Association La Fabrik 36
Mont'en Scène 37

Associations

Liste des associations de Meys 38
Sou des Écoles 39
Les Auvergnats de Meys 39
Association de la cantine "Les P'tits Marmitons" 40
MJC - Meysristème 40
Les Co'Meys'diens 41
Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais 41
Fête de la Batteuse 42
Histoire et Patrimoine de Meys 44
Comité FNACA Meys Grézieu-le-Marché 45
Les classards de la 7 vous présentent leur programme pour 2017 45
Club de l'Amitié 46
Association Sportive Meysarde 49
AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne 50

Meys Village 51
Premier critérium de Ste-Foy-l'Argentière 51
Etat civil 52

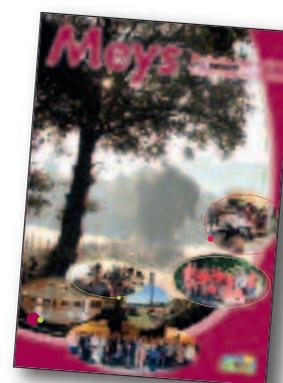
Pages centrales :

A votre service

Calendrier des manifestations sur la commune de Meys

Déchèteries

Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président
Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE

Conception et impression :
Imprimerie EGF
69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76
E-mail : egf-imprimerie@orange.fr
Site : imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

Mairie de Meys

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61
Email : mairie.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr
Site internet : www.meys.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi après-midi de 14h à 18h
Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1^{er} mercredi du mois)
Jeudi matin de 10h à 11h30
Vendredi après-midi de 14h à 16h
Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1^{er} samedi du mois)

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en 2017, suivant la mise en application des dispositions du décret 2015-1404 (droit des citoyens d'utiliser les moyens informatiques pour faire leurs démarches administratives).



Édito

Comme je vous l'annonçais début janvier, l'année 2016 fut une année très chargée au niveau de la restructuration du territoire, mobilisant les élus sur la réflexion et la définition des contours de la nouvelle intercommunalité, avec une concrétisation en janvier 2017. Malgré tout, au cours de cette année transitoire, nous avons continué, sur la commune, à réaliser des projets de qualité.



Vous avez pu suivre et participer aux révisions simplifiées et modification de notre PLU. Celles-ci ont été approuvées en octobre et s'appliquent sur l'ensemble de la commune. Vous en trouverez le détail dans ce bulletin. Nous avons installé la "classe numérique interactive" à l'école publique, permettant ainsi à tous nos élèves de bénéficier des technologies qu'ils seront amenés à utiliser de façon intensive au collège et durant toute leur vie future. Nous avons renforcé la sécurité au cœur du village avec les barrières amovibles situées entre les salles communales et l'école, favorisant ainsi les transferts entre ces bâtiments publics et la sécurité de nombreuses manifestations. Et puis nous avons porté tous nos efforts sur la rénovation thermique, acoustique et accessibilité d'une partie de nos bâtiments publics. Ces réalisations sont très appréciées de tous et améliorent, de façon certaine, la qualité de vie des habitants de la commune.

Nous ne comptons pas en rester là. Pour 2017, et les années suivantes, nous avons le projet de conforter l'écoquartier. Celui-ci doit prendre une autre dimension, à l'échelle du village. Il ne faut pas voir cette appellation d'écoquartier comme une action purement écologique. Cette vision de notre futur proche consiste à améliorer les conditions de vie de tous les habitants, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et diminuer nos consommations énergétiques. C'est notre objectif principal, et cela passe par l'amélioration du confort de l'habitat, tant d'un point de vue énergétique, visuel, que de commodité, par la préservation de nos ressources, par l'amélioration des conditions de déplacement en mode doux dans le village, par la création de lieux d'aménité et de rencontre, par la réhabilitation des bâtiments inoccupés.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous appuyerons sur l'EPORA, organisme de veille foncière et de portage financier des projets des collectivités. Avec le soutien, également, de la Direction Départementale des Territoires, nous allons élargir le périmètre de l'écoquartier à l'ensemble du village.

Nous allons bâtir les logements à loyers encadrés pour nos anciens qui souhaitent revenir au village et pour les jeunes en début de parcours résidentiel. Nous allons réhabiliter l'ancienne école avec le souhait d'y créer 2 nouveaux logements et un espace commun, avec jardin public, ouvert sur la rue et accessible à tous. Nous allons favoriser les cheminements piétons et cyclistes, avec, entre autres, comme prévu, à terme, dans le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), un souhait de réhabilitation de la place Mangini en espace de rencontre (espace public ouvert à tous, où la circulation est limitée à 20km/h, les piétons et l'accueil de manifestations en extérieur ayant la priorité).

Nous avons également commencé à dessiner notre projet de cheminement doux reliant le village avec les zones de la Gagère et de la Gare (stade, étang, ESAT et zone artisanale), en passant par le terrain de la batteuse. Le projet de panneaux photovoltaïques posés sur le toit des salles communales a pris un peu de retard car il est passé du SIMOLY vers une maîtrise d'œuvre du SYDER. Il devrait se réaliser sur 2017. Nous en profiterons pour en installer également sur le toit de la résidence Angèle.

Pour tous ces projets, un nouveau partenaire a décidé d'être à nos côtés : la Région "Auvergne-Rhône-Alpes". Le nouvel exécutif affiche une volonté marquée de soutenir les territoires ruraux dans leur développement, et plus particulièrement les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Avec le Département du Rhône, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nos partenaires, avec la DREAL, la DDT, le CAUE et le Parc Éco Habitat, nos conseillers, nous avons bon espoir de concrétiser ces projets d'avenir.

La nouvelle intercommunalité sera aussi notre partenaire privilégié. Ses contours sont fixés pour l'année 2017. Ce sont toutes les communes de la CCHL et de la CCCL qui seront réunies en une seule CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais). Nos amis et voisins, volontaires pour nous rejoindre, de la CCFL, viendront renforcer la nouvelle Communauté de Communes en janvier 2018. Le nombre de vice-présidents va chuter de 17 à 10, et le nombre de conseillers communautaires de 63 à 35. Ce qui sclérose la représentation démocratique. Pour notre commune, nous passerons de 3 représentants en 2013 à 1 seul représentant en 2017. Les grosses communes (bourgs centres) seront majoritaires dans la représentation (7 communes du



territoire sur 24, représentant plus de la moitié de l'assemblée : 18 sièges sur 35). Un certain nombre de compétences communales remontent au niveau de l'intercommunalité. Les partenaires institutionnels vont privilégier les dialogues et leurs actions au bénéfice de l'intercommunalité, au détriment des communes. C'est ce que l'État a voulu par la loi NOTRE. C'est bien dommage que la proximité des élus se réduise à peau de chagrin. Pour exemple, à partir du 1^{er} avril 2017, vous devrez aller faire renouveler vos cartes d'identité à St-Symphorien-sur-Coise ou à St-Laurent-de-Chamousset, et non plus en mairie de Meys. La réunion des 2 Communautés de Communes est un travail titanesque. 6 pôles de responsabilité sont créés, déclinés en 18 services. Cette organisation sera certainement aménagée au fil du temps pour s'affirmer en 2018 avec l'arrivée des communes de la Loire. A noter que le SIMOLY doit être dissout d'ici la fin 2017. Ses compétences seront reprises par la CCMDL. Pour ma part je souhaite renforcer mon implication sur la commune pour apporter un service de qualité à mes concitoyens et renforcer les atouts de la commune. Ce qui n'empêche pas que je pense que notre avenir s'inscrit dans le rapprochement et la fusion des communes. Ce qui nous donnera plus de crédibilité et plus de moyens. Mais nos voisins ne sont pas encore convaincus. Espérons qu'ils sauront ne pas rater le coche.

Un petit rappel au passage : les élections présidentielles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2017, et les législatives les 3 et 17 juin 2017. Pour ces dernières, il me semble judicieux de résister aux appels des sirènes. Les beaux parleurs, manipulés par des rancœurs politiques qu'ils ne maîtrisent pas, qui postulent à toutes les présidences possibles, alors qu'ils n'ont fait aucune preuve de leur capacité à nous représenter, nous cachent maladroitement leur mégalomanie. Ils ne nous permettront pas de nous appuyer sur une force législative à même de nous écouter et de légiférer pour améliorer notre quotidien. Soyons vigilants et appuyons-nous sur des valeurs sûres, soucieuses de la représentation des territoires ruraux et loin des extrêmes.

Pour terminer, je voudrais remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de nos associations et qui contribuent ainsi à faire vivre, et bien vivre, notre communauté. Un coup de chapeau à l'association de la Batteuse, qui, par l'acquisition de sa nouvelle locomobile, affirme son ouverture à l'intercommunalité et le partage de ses savoir-faire auprès des jeunes enfants et des autres associations du territoire. Un grand respect à nos jeunes de la MJ qui affichent une volonté de renouveau, fédératrice de notre jeunesse sur la commune, malgré, parfois, pour certains d'entre eux, un manque d'altruisme envers leurs aînés.

Je remercie également nos employés municipaux et intercommunaux, qui nous servent avec discrétion, qualité et beaucoup de conscience professionnelle. Ils assurent un service public de qualité avec les seuls moyens que nous pouvons leur mettre à disposition.

Je finirais par une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittées en 2016, celles qui souffrent, sont malades ou se retrouvent seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémente.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

INVITATION

*Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
invitent **tous les Meysards**
à la **présentation des vœux** pour l'année 2017*

le dimanche 8 janvier 2017 à 10h30 à la salle des fêtes

Elle sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.



Vie municipale

Personnel communal

En 2016, nous avons eu de nouveau des mouvements de personnel.

Tout d'abord, au niveau des **agents techniques**, il y a eu le départ en retraite de Bernard DUBOEUF. Après de nombreuses années passées au service de la collectivité (près de 40 ans), celui-ci a pris un repos bien mérité. Mais c'est une bonne partie de la mémoire technique de la commune qui s'en va avec lui. Sa connaissance de la commune nous a bien été utile durant les 2 mandats passés. Nous lui renouvelons nos remerciements pour son investissement quotidien. Il a œuvré grandement à l'amélioration de nos routes et chemins, à la préservation des bâtiments de la commune, à la mise en œuvre des nouvelles directives de préservation de l'environnement, au maintien de la qualité de nos espaces publics, à la propreté de notre village, à la mise en pratique de la sécurité des agents de la commune, et bien d'autres choses encore. Toujours présent pour résoudre les petits incidents de tous les jours (à l'école, dans les salles communales, sur les routes, dans le village, au fin fond de la commune...), il a toujours répondu positivement à nos exigences d'élus. En tant que maire, je suis fier d'avoir pu m'appuyer sur lui pour assurer le maintien de la qualité de vie dans notre commune.

Et puis il y a eu nos déboires avec les **services administratifs**. Après le passage de Laura BONNARD, suivi de Yann CROZET accompagné de Martine NEEL, nous avons accueilli Sandra CHERBLANC, nouvelle secrétaire de mairie fin mars 2016. Sandra remplace Céline SALOMON qui a souhaité prendre un congé parental, bien mérité, pour s'occuper de ses 5 enfants. Nous avons appris récemment que Céline demandait une prolongation de son congé parental. Cette situation inconfortable pour Sandra ne l'empêche pas de se donner à fond, si je peux me permettre l'expression, pour répondre aux exigences du poste. Au-delà de ses 28 heures par semaine, elle est amenée à réaliser nombre d'heures supplémentaires pour assurer le service public. Les tâches sont nombreuses et variées à ce poste, et heureusement pour nous, Karine FOSSARD nous apporte un renfort, qui nous est indispensable, (7 heures par semaine). Elle aussi ne ménage pas ses horaires !

espaces verts. Ses initiatives, son sens des responsabilités et sa maîtrise technique sont une aide précieuse aux adjoints de la municipalité. Philippe RONZON, toujours sur un 3/5^e (les lundis, mardis et vendredis), se complète bien avec Franck, et à tous les 2, ils assurent la bonne tenue du village et de la commune. Notre village est toujours aussi accueillant, propre. C'est un gage de la qualité de leurs actions. C'est pourquoi nous devons les respecter et respecter leur travail.



Franck CHILLET



Philippe RONZON

Concernant les **agents dédiés à l'encadrement des enfants**, Ghyslaine RABANY assure l'aide aux premières sections de maternelle, tandis qu'Ophélie PATTIER, en contrat pour 3 ans, s'occupe, de son côté, de l'aide aux grandes sections et du ménage de tous les bâtiments publics. Une 3^e personne, Cynthia VERISSEL, en contrat d'apprentissage en alternance, vient en renfort sur les 2 classes et le ménage.

La garderie périscolaire est assurée, matin et soir par Ghyslaine. Cynthia lui vient en aide, de 16h05 à 17h, les jours où elle n'est pas en formation. Lorsque celle-ci est à la MFR, ce sont des mamans volontaires qui viennent la remplacer pour la garderie. J'en profite pour les remercier vivement de leur dévouement. Quant aux TAP, nous avons renforcé les équipes d'animation. Nous avons contractualisé avec le Centre



Céline SALOMON



Karine FOSSARD



Sandra CHERBLANC

Au niveau des **services techniques**, Franck CHILLET a pris toute la mesure de son poste. Il remplace Bernard, à temps plein, et nous assure une transition de qualité. Il nous apporte sa jeunesse et en même temps son expérience acquise en tant que responsable d'une entreprise de gestion des

POUR INFO

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit. Merci.





Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais pour bénéficier de 2 animateurs à temps plein pour chaque période, et nous avons délégué les 3 ATSEM, Ghyslaine, Ophélie et Cynthia pour compléter l'équipe. Ce qui représente un taux d'encadrement d'une personne pour 5 à 6 enfants, pour des activités de qualité. Je crois savoir que c'est le meilleur taux du département. A nos enfants d'en profiter.



Ghyslaine RABANY



Ophélie PATTIER



Cynthia VERISSEL

Enfin, concernant la cantine, Odile DUPUY est toujours la responsable de la

restauration scolaire. Elle est mise à disposition de l'association de la cantine, et assure l'animation du temps de midi avec Colette COUTURIER (employée par l'association). Afin d'améliorer le temps de récréation après le repas, les enfants sont désormais ramenés dans la cour de l'école et surveillés par Odile et Colette. Ce qui a nécessité d'augmenter leur temps de travail.



Odile DUPUY

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je demande aux habitants, aux parents d'élève, à tous, de les respecter. Ils sont un pilier essentiel du bon fonctionnement de notre commune.

Comme vous pouvez le constater, nous avons augmenté nos effectifs et amélioré l'organisation de notre personnel. Toutefois, nous restons très vigilants quant à la dépense publique sur le poste comptable des charges du personnel. Nous pourrions certainement faire mieux encore, mais ceci aurait un autre coût.

Je souhaite à tous nos employés, communaux et intercommunaux, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

POUR INFO

Objets trouvés

Régulièrement, des objets trouvés sur notre commune sont déposés en mairie. Nous avons très peu de réclamations. Ces objets sont stockés en mairie et peuvent être réclamés par leurs propriétaires aux horaires d'ouverture du secrétariat.



Commissions communales

Finances

Le compte administratif représente la réalisation du budget sur une année. Il est établi en début d'année suivante et voté vers le mois de mars. Il représente la gestion réelle de la commune. Lors du vote, les conseillers municipaux valident (ou non) la gestion du maire. Il se présente sous forme de 2 sections ;

- Le **fonctionnement** : c'est-à-dire les dépenses courantes de gestion (eau, électricité, téléphone, carburants, entretien, assurances...), les dépenses liées au personnel, et tous les frais liés à la gestion de la commune. C'est aussi des recettes liées aux ser-

vices payants, le produit des taxes, les aides de l'Etat pour faire fonctionner la commune (dont la fameuse DGF Dotation Globale de Fonctionnement) et les divers revenus.

- L'**investissement** : c'est-à-dire les dépenses liées aux travaux autres que l'entretien (voirie, bâtiments, terrains), aux documents d'urbanisme, aux remboursements des emprunts et le matériel amortissable.

Et les recettes liées à ces dépenses que sont les subventions d'Etat, du Département, de la Région, le remboursement d'une partie de la TVA sur

les dépenses d'investissement, la taxe d'aménagement et les immobilisations. Pour l'année 2015, nous avons contraint notre budget de fonctionnement, afin de dégager de l'autofinancement pour nos futurs projets. Les travaux d'investissement se sont principalement portés sur la fin de la réalisation de la nouvelle école (voir détails dans le bulletin 2015). Nous avons quand même subi la forte baisse de la DGF qui se poursuit en 2016 et 2017 (voir dernier tableau de cet article). A noter que nous dégageons un excédent en fonctionnement et en investissement.



Commissions communales

Finances (suite)

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2015

Charges à caractère général	105 198 €
Charges de personnel	134 677 €
Atténuation de produits	17 673 €
Opérations d'ordre	9 086 €
Autres charges de gestion courante	57 844 €
Intérêts des emprunts	24 560 €
Charges exceptionnelles	339 €
TOTAL	349 377 €

Recettes 2015

Atténuations de charges	25 567 €
Opérations d'ordre	3 942 €
Produit des services	8 102 €
Taxes foncières et habitation	191 309 €
Autres taxes	28 218 €
Dotations et subventions	185 006 €
Autres produits de gestion	24 394 €
Produits exceptionnels	5 965 €
TOTAL	472 503 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	123 126 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 2015

Solde reporté	176 879 €
Autres frais	19 951 €
Remboursement des emprunts	93 842 €
Immobilisations corporelles	28 791 €
Travaux	583 351 €
TOTAL	902 814 €

Recettes 2015

Opérations diverses	25 403 €
FCTVA	225 441 €
Taxes aménagement	28 425 €
Excédents de fonctionnement	123 128 €
Subventions travaux	603 172 €
TOTAL	1 005 569 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	102 756 €

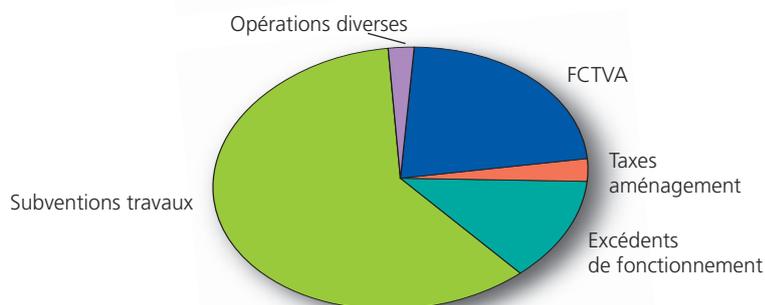
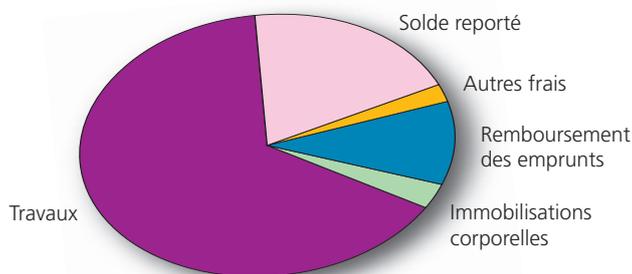
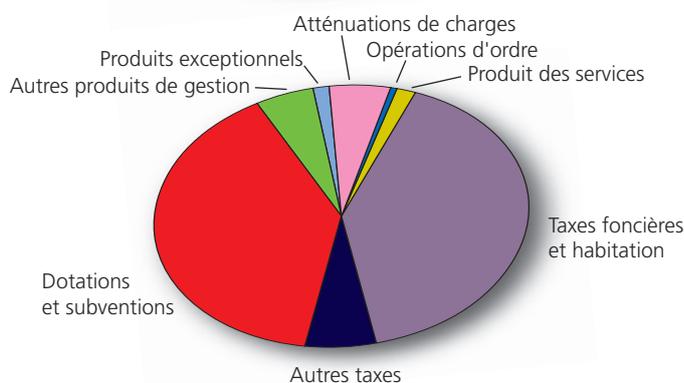
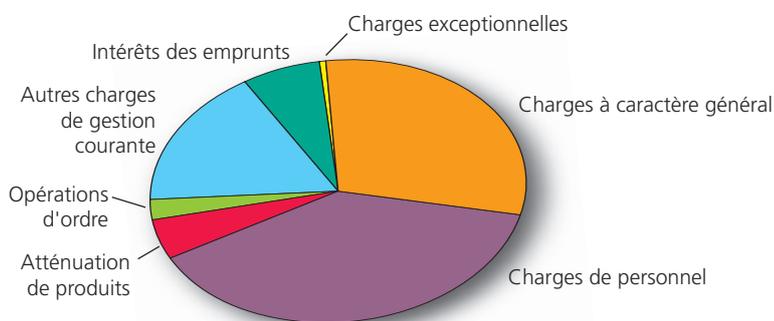
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2015

Dépenses

École	530 996 €
Écoquartier	7 536 €
Parking école	34 003 €
Mobilier école	27 054 €
Local TURIN	3 346 €
Matériel	19 407 €

Recettes

État	176 250 €
Département	390 445 €
Agence de l'Eau	28 516 €
Fonds propres	27 129 €





TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - VRD
Assainissement non collectif

BOUCHUT Hervé

Mafioche - 69610 MEYS

bouchut.herve@orange.fr



04.74.26.65.80



TRANSPORTS MATÉRIAUX

Vente au détail sur dépôt





Budget 2016

Au budget 2016, nous avons reconduit les grandes lignes du budget 2015 en fonctionnement, en intégrant les dépenses et les recettes compensatoires liées à la mise à disposition du personnel intercommunal, en prévision de la prochaine fusion des intercommunalités. Ceci nous permet de flécher ces dépenses et ces recettes afin d'assurer l'équité avec nos futurs collègues.

Concernant nos projets, vous les découvrirez en feuilletant ce bulletin 2016. Ils vous sont présentés globalement sur le tableau suivant :

TRAVAUX 2016

Prévisions dépenses 2016 en TTC

École	20 568 €
Écoquartier	1 085 €
Abords école	6 420 €
Tableaux numériques	48 215 €
Salle cantine	73 144 €
Salle polyvalente	27 723 €
Matériel	8 353 €
Eaux pluviales	6 420 €
Urbanisme	26 528 €
Mobilier salles	5 300 €
Divers	990 €

Prévisions recettes 2016

État	19 500 €
Député	19 000 €
Département	36 000 €
Taxe aménagement	11 642 €
FCTVA	98 995 €
Fonds propres	50 000 €

Évolution de nos capacités de financement

En ce qui concerne l'évolution des taxes, nous avons maintenu pour 2016 un taux inférieur à la perte de nos dotations de l'État (DGF), pour ne pas pénaliser le contribuable.

La baisse de la DGF (c'est la principale subvention de l'État qui nous sert à faire fonctionner la commune, elle se nomme la Dotation Globale de Fonctionnement) se poursuit depuis 2014. Cette baisse de l'État est programmée pour encore 1 an au minimum. Après, c'est l'inconnu. Le

taux affiché dans le tableau ci-dessous ne représente pas la fidélité de la baisse de la DGF. En effet, en réalité nous en sommes à plus de 30% de baisse depuis 2014. Ceci s'explique par l'augmentation de la population enregistrée ces dernières années, et par la revalorisation des bases de calcul par l'État. Ces facteurs conjugués ont favorisé une moindre baisse de la DGF.

Il faut savoir qu'une des principales composantes du calcul de la DGF est le nombre d'habitants. Mais cette évolution démographique devrait se stabiliser et nous prendrons de "plein fouet" la baisse programmée par l'État.

	DGF	% augm.
2001	110 580 €	
2004	117 725 €	6,46%
2010	125 317 €	6,45%
2013	127 817 €	1,99%
2014	126 742 €	- 0,84%
2015	121 629 €	- 4,03%
2016	115 951 €	- 4,67%
2017	Baisse annoncée	- 10%
de 2013 à 2016		-9,28%

Quant à notre dette, elle est stabilisée. Elle commence à diminuer. Nous n'avons plus de besoin d'emprunt, malgré les projets réalisés cette année. De plus, des emprunts vont s'éteindre dans les prochaines années, nous libérant plus de capacité d'autofinancement.

Ces phénomènes se conjuguent avec une restriction forte de nos dépenses de

fonctionnement. Nous sommes arrivés pratiquement à nos limites de restriction budgétaire. Comme il en est de même pour toutes les collectivités, les travaux dans nos petites communes, liés aux compétences intercommunales, sont également soumis à de très fortes restrictions (assainissement, voirie, social, petite enfance, culture, tourisme, agents administratifs, mutualisations diverses...).

Quoiqu'il en soit, l'avenir est incertain. L'État prévoit encore des baisses de dotation. Le manque de clarté et les affirmations contradictoires ne permettent pas une vraie lisibilité. Ceci ne doit pourtant pas obérer nos projets structurants et nous mettons un point d'honneur à nous appuyer sur nos fidèles financeurs pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Ils ne manquent pas d'éloges sur nos réalisations et se mobilisent pour nous soutenir moralement et financièrement. La commune de Meys est en pleine évolution avec des réalisations de qualité qui sont pensées pour le bien-être de ses habitants et qui s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'évolution du monde qui nous entoure (nous avons signé la charte écoquartier, gage de la structuration durable de notre village). Ceci est largement reconnu par nos pairs et contribue à l'enthousiasme de nos visiteurs et à l'envie de nos voisins.

Le Maire
Philippe GARNIER



Commissions communales

Bâtiments

La salle polyvalente

Je vais vous faire brièvement un historique des salles.



Le bâtiment a toujours été propriété de la commune depuis sa construction (années 1800).

Dans les années 1970, il y avait au rez-de-chaussée, à gauche, la cantine et à droite la MJC. On montait à l'étage par un escalier central qui donnait accès à deux logements.

En 1980, la salle polyvalente fut réalisée à la place de ces deux logements et prolongée dans le jardin de ce bâtiment. Elle fut mise en service en 1981. A l'époque, M. Georges ROCHE était Maire de la commune.



En 2004, sous le mandat de M. Jean-Louis CLOYE, le conseil municipal décidait de réaménager entièrement les 2 salles. La salle polyvalente fut agrandie. Sa disposition changeait complètement : les sanitaires étaient placés et agrandis à l'entrée. Les associations et les particuliers qui louaient la salle régulièrement voulaient surtout une salle bien ventilée et une plus grande cuisine. Ces exigences étaient prises en compte puisqu'on a construit une cuisine spacieuse bien équipée en matériel où l'on peut véritablement cuisiner, avec une

chambre froide à proximité. La toiture, le chauffage, l'isolation, la ventilation, l'électricité, le carrelage, les huisseries, les peintures, le crépissage, les abords tout a été refait, changé et mis aux normes (installation de l'alarme incendie, accessibilité handicapés). Les travaux ont duré toute l'année 2004 avec remise en service au mois de janvier 2005 après le passage de la commission de sécurité. Pour payer le réaménagement des salles, nous avons fait un emprunt de 284 000 € sur 15 ans. Aujourd'hui, il nous reste encore 4 annuités de 23 000 € à payer.

Cette année, le conseil municipal a décidé de faire dans la salle polyvalente des travaux d'insonorisation acoustique et la mise aux nouvelles normes d'accessibilité de ce bâtiment. En ce qui concerne les sanitaires, une barre d'appui et un petit lave-mains ont été installés dans le WC handicapés, un urinoir a été abaissé, nous avons mis en place un sèche-mains électrique pour ne plus avoir de corbeilles de papier essuie-mains qui débordent lors des manifestations. Au niveau de l'acoustique, les dalles du plafond ont toutes été changées. Côté bar, 10 panneaux ont été posés sur tous les murs ornements par de belles photos de notre commune. Des plaques ont été suspendues avec des dalles collées sur les côtés au plafond. Tout ceci doit réellement améliorer la qualité acoustique et éviter la réverbération du son. M. Etienne MIGNERIEY, ingénieur du son, STE DECIBEL FRANCE, en charge de réaliser ces travaux, avait fait des tests donnant 1,2 à 1,6 décibels avant travaux et descendant à 0,8 après. Lors des manifestations, il était difficile lorsqu'il y avait beaucoup de monde de s'entendre parler à table. Nous espérons que vous



trouverez un changement notable de l'acoustique. Après travaux, nous en avons déjà de bons échos.

Les stores fixés le long des portes vont être changés car après la visite de sécurité du SDIS, nous ne pouvons pas les laisser en l'état. En fait, lorsqu'ils sont descendus, ils bloquent les portes et empêchent les gens de sortir, alors que toutes les portes sont repérées comme issues de secours. Ils seront posés uniquement sur la partie ouvrante de la porte. Dernier point, des bandes réfléchissantes seront collées sur les vitres pour les malvoyants.

Je vous demanderai de prendre bien soin de cette salle. Merci de ne rien abîmer et ne rien casser. Nous, municipalité, nous veillerons à ce que nos bâtiments restent en parfait état et à faire payer les réparations sans aucune hésitation, à ceux qui les dégradent.

Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2017 !

Patrice JOASSARD





La salle de la cantine



Les travaux de rénovation de la salle de la cantine commencèrent le 18 juillet 2016 par la démolition des sanitaires. Il faut savoir que les WC n'étaient pas aux normes accessibilité. Alors, nous avons fait une seule pièce un peu agrandie, avec à l'intérieur un WC handicapé, un petit WC pour les enfants, un urinoir, un lavabo, un sèche-mains électrique, où un fauteuil roulant peut manœuvrer aisément. Nous avons refait le carrelage au sol et posé de la faïence sur les murs. Il faut noter que l'ouverture de la porte a été changée de côté et agrandie. Elle donne accès dans le petit couloir (plus intime). La partie cuisine a été carrelée, une demi-cloison a été posée pour séparer la cuisine de la salle. Le lave-vaisselle a été rehaussé pour les cantinières. Les dalles du plafond ont été complètement changées pour avoir une meilleure acoustique. L'électricité a été refaite avec des éclairages led pour consommer moins d'énergie. Les prises et les interrupteurs ont été remontés à 1,20 m pour faciliter l'accès aux commandes d'éclairage et les branchements. Le chauffage (convecteurs électriques) a été démonté et remplacé par des radiateurs piqués sur la chaudière fioul de la salle polyvalente pour moins consommer d'électricité.



Une ventilation double flux a été installée pour améliorer l'air ambiant de la salle. Le sol carrelé a été recouvert pour plus de confort et faciliter le nettoyage par un revêtement souple. Les fenêtres et la porte d'entrée ont été remplacées par des fenêtres aluminium et double vitrage. Des cimaises ont été posées sur le pourtour et la salle fut entièrement repeinte. A l'extérieur, la rampe d'accessibilité pour les handicapés a été refaite aux normes. Les portails de la cour ont été modifiés par les agents communaux, la petite porte ouvre maintenant côté rue pour l'accès handicapés et un sas d'entrée a été posé pour limiter le bruit et faire des économies d'énergie au niveau du chauffage. Il a fallu goudronner l'entrée pour relier la rampe d'accès et la cour à la chaussée de la rue de Renard. Tous ces travaux ont été menés par le maître d'œuvre M. Joël SEON que nous avons mandaté. Il nous a aidé à faire l'appel d'offre pour le choix des entreprises, le calendrier, le suivi des travaux, tout en respectant les délais. Je remercie M. Joël SEON pour son travail appliqué et sérieux qui permis de faire la rénovation de la salle de la cantine dans les temps malgré les aléas de chantier.

Conclusion

La salle de la cantine sert tout d'abord, comme son nom l'indique, de salle pour la restauration des enfants pendant la période scolaire, mais elle est aussi très louée par les associations, les particuliers et notamment les familles qui l'utilisent beaucoup. Les tables et les chaises ont été changées, elles sont neuves.

Après tous ces travaux, je vous demanderai de faire attention à ne rien abîmer, à ne rien casser, de laisser cette salle propre lorsque vous partez. Le ménage est toujours à faire par les loueurs.

Je terminerai en remerciant les employés municipaux pour le nettoyage et l'entretien des bâtiments communaux. Merci à mes collègues adjoints, Guy BESSON, qui gère l'entretien des abords des bâtiments communaux et Christian FAYOLLE qui s'occupe de la gestion



et de l'approvisionnement des salles et de l'école. Je crois que nous faisons véritablement un travail d'équipe. Sans oublier le Maire qui nous sert de locomotive, les secrétaires et les conseillers municipaux. J'apprécie sincèrement cette façon de travailler tous ensemble solidai- rement.

Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour 2017 !

Patrice JOASSARD





Commissions communales

Bâtiments (suite)

Historique de la salle de la cantine et de la salle polyvalente

21 avril 1707 : Le Comte de Verdun, Seigneur de Meys, fait construire le bâtiment de la cantine par contrat à un maître maçon et charpentier de Meys nommé Floris GAULIN.

Vers 1789, pendant la révolution, cette maison fut vendue au Comte de BRESSIEUX avec tous les biens et les domaines du Seigneur.

Vers 1830, le Comte de BRESSIEUX légua ses biens à son neveu Robert CARMAGNAC, marchand de Lyon.

1855 : Lazare MANGINI achète des propriétés à Meys entre autres, les fermes avec les terrains Angèle TISSEUR et ANIER à la Gagère et ce fameux bâtiment de la cantine.

1884 : Son fils, Lucien MANGINI, qui avait hérité parmi tous ses biens de la maison de la cantine, la donne à la commune de Meys pour y reloger l'école des garçons. Il y aura 2 classes au rez-de-chaussée et 2 logements à l'étage pour les instituteurs.

1904 : En ce qui concerne les écoles, il y a permutation entre les filles et les garçons. Les garçons descendent dans l'ancienne école publique (sur la RD71) qui

est récente (construite en 1881 pour les filles). Ces dernières, étant peu nombreuses, prendront la place des garçons dans le bâtiment de la cantine. L'école des filles fonctionnera jusqu'à la retraite de l'institutrice Mme BRUYAS en 1945.

De 1945 à 1947, le bâtiment de la cantine est inoccupé.

En 1947, M. Jean-Marie VILLARD, Maire de Meys à l'époque, loue un logement (1^{er} étage côté hangar) à la famille JOASSARD jusqu'en novembre 1958. Le deuxième logement était occupé par les institutrices remplaçantes. A noter que le rez-de-chaussée servait à l'époque de salle de répétition pour la fanfare de Meys. Et même, de temps en temps, cette salle servait aussi de salle de bal.

En 1949, au cours de l'été, la fanfare de Meys organisait un festival de musique dans le village et la cour de la cantine servait de parking à vélos. Comme pour la Fête de la Batteuse, on fait garer les voitures dans le pré de la Batteuse, là, le jour de la fête on faisait ranger les vélos. Une personne en avait la charge, c'était mon grand-père, Joseph JOASSARD. La cour de la cantine était pleine de vélos, il est vrai qu'en ce temps-là, il y avait très peu d'automobiles, à peine 10 autos sur toute la commune. Voyez-vous, ce n'est pas notre génération qui a inventé l'écologie et les déplacements en mode doux.

En 1959, à l'étage, le logement côté hangar dans le bâtiment de la cantine était loué à la famille PERRIER.

Au cours des années 1970, dans le 2^e logement, à l'étage, côté rue, se succédèrent des jeunes couples de ces années-là. Raymond et Huguette MOULIN puis Jean-Guy et Annie MOULIN. Ils furent, avec la famille PERRIER, jusqu'à la Toussaint 1979, les derniers locataires de cet immeuble. Quant au rez-de-chaussée, il servait d'un côté, à gauche, de cantine et à droite, c'était le local de la MJ de Meys.

1980 : Au rez-de-chaussée, des travaux de gros œuvre sont effectués par la commune : les murs de refond de la salle de la cantine et de la MJ, ainsi que l'escalier central sont écroulés. A l'étage, les 2 appartements sont supprimés pour devenir la salle polyvalente côté bar. Cette salle est prolongée sur le côté dans le jardin qui appartenait à ce bâtiment. A l'époque, M. Georges ROCHE, était Maire de Meys et Bernard DUBOEU, employé municipal, participait activement aux travaux. La construction de la salle polyvalente étant achevée, elle est mise en service en septembre 1981.

**Daniel BESSON
Jean JOASSARD
Jean-Guy MOULIN
Patrice JOASSARD**

AMÉNAGEMENT
ET ENTRETIEN D'EXTÉRIEURS



VINCENT CASSAGNES
Paysages



LA BÂTIE
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
TÉL / FAX 04 74 26 51 09
PORT. 06 07 33 48 42

groupe
BERNARD À AVEIZE

Magasin libre-service agricole

(ouvert au public)
Lundi au vendredi • 7h30-12h / 13h30-18h
Samedi • 8h-12h



Livraisons
Fioul • GNR • Lubrifiants
Granulés de bois



Commandez au **04 74 26 00 04**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Communication

Évolution de notre communication

En cette année 2016 la commission communication a fait le **choix de limiter ses publications écrites**. Non pas que nous ne souhaitons plus divulguer de l'information à nos concitoyens, bien au contraire !

Depuis cette année, **"L'Info Meysarde", qui était publiée en mai et en septembre, a vu l'édition du printemps disparaître**. En effet, soucieux d'être cohérents avec nos engagements initiaux, nous avons fait le choix de supprimer celle-ci pour deux raisons majeures :

- La première raison est que la commune a investi dans le **développement d'un site internet**. Cet outil nous permet, tout au long de l'année, une diffusion rapide et efficace de l'information communale, il nous sert aussi à publier les diverses annonces des associations du village. Le temps de publication est beaucoup plus rapide qu'une édition papier. Nous pouvons pratiquement disposer des articles sur le site internet du jour au lendemain.
- La deuxième raison nous est dictée par la **redondance de l'information**. Nous avons toujours souhaité que **l'Info Meysarde** soit réservée à l'annonce des manifestations à venir. Les articles relatant les actions passées sont développés dans le **bulletin annuel**. Autant l'Info Meysarde de début septembre permet de rafraîchir les mémoires, autant celle de début mai n'apporte pas de nouveauté. Nous préférons mettre nos moyens, qui sont assez limités, et nos efforts sur la fraîcheur de l'information. Le site internet répond à cet objectif.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour relancer les associations. Qu'elles n'hésitent pas à communiquer avec nous pour faire vivre notre site.

Pour vous donner un exemple de l'efficacité et de la simplicité de son utilisation, qui est très intuitive, voici quelques chiffres :

- **en 2015, le nombre de visiteurs était de 2 921 pour 9 900 pages visitées,**
- **à fin octobre 2016, nous étions à 5 100 visiteurs pour 15 258 pages visitées.**

L'ensemble de la commission se réjouit de ces chiffres et incite nos concitoyens à nous rejoindre régulièrement sur **www.meys.fr**.

Dans un monde où tout va toujours plus vite, essayons de prendre le temps de nous informer et de communiquer...

Vous souhaitant à toutes et à tous une année 2017 remplie de partage, de joie, d'échange et bien entendu de santé.

**Pour la commission
Richard GRAEL**



POUR INFO

Distribution des sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

- le mercredi 4 janvier 2017**
de 14h à 17h,
- le samedi 7 janvier 2017**
de 9h à 12h
à la salle de la cantine.

Les personnes ne pouvant se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de **demander à leurs voisins ou leurs amis** de leur rendre service.

Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.



S.A.S BOINON
Fabricant de menuiseries bois sur mesures pour les professionnels
fenêtres, portes-fenêtres, portes d'entrée, coulissants, œils de bœuf, réédition de portes anciennes...

**ZA La Gagère
69610 MEYS
Tél. 04 74 26 64 34
E-mail : contact@menuiserieboinon.fr**



SARL SEON Joël Economiste de la construction

Place du Château
69610 Ste-Foy-l'Argentière
**Tél. 04 78 35 27 24
Mail : seon.eco@orange.fr**

Assistance, conseils et maîtrise d'œuvre envers les particuliers, les entreprises et les collectivités locales pour tout projet de neuf et de réhabilitation de l'existant



Commissions communales

Voirie

Retour sur les principaux travaux de 2016 (Coût en euro HT)

Déneigement

L'hiver dernier doux n'a nécessité qu'une seule intervention en janvier. L'absence de froid, sans doute défavorable à l'équilibre de la nature, a néanmoins limité les épandages de sel et le coût des interventions : c'est l'élément positif.

Dépense SARL DU ROULET 135 € HT.

La SARL DU ROULET s'est vu confier de nouveau le déneigement de la période hivernale que nous avons abordée. Une priorité est toujours accordée sur les voies conduisant vers les crêts de la commune, là où la neige s'accroche le plus vite au sol et forme souvent des congères.

Comme précédemment, les agents techniques interviennent sur les voies du bourg, sa périphérie, les parkings et les accès aux bâtiments publics. Pour ces derniers, le traitement des trottoirs et des chemins piétonniers, réalisé manuellement nécessite une réelle organisation, souvent nocturne des ou de l'agent de service.

Il me semble bon de rappeler à certains d'entre nous, que l'équipement de son véhicule avec pneumatiques adaptés, génère un gage de sécurité individuelle ou collective très important. Il minimise ainsi l'effet de surprise (changement de temps brutal, chutes de neige, verglas, etc).

Pour mémoire, des containers à pouzzolane (billes de roche volcanique) sont

toujours à votre disposition, lorsque les températures très basses ne sont plus propices à l'utilisation du sel. Vous les trouverez dans les 7 hameaux : La Vigne, La Serre, Le Haut, La Blanchonnière, Le Granjon, Les Roches et Le Périard.

Taille des haies et talus

L'élagage de juin fut réalisé par l'entreprise S. CHILLET pour une dépense de 2 270 € HT.



Dans un contexte climatique de 1^{re} moitié d'année, favorable à une pousse active des végétaux, la réflexion porte ce mois d'octobre sur le besoin de renouveler une taille localisée avant l'hiver.

La période hivernale est propice à la coupe des grosses branches qui longent les voies communales, qui se reposent ou qui fouettent les lignes des réseaux électriques ou téléphoniques.



Chaque année, surtout durant des épisodes de météo capricieuse (coup de vent, chutes de neige, etc), certaines pannes accidentelles de réseaux pourraient être évitées.

Lors de la visite de fin d'année, un repérage de ces points sensibles sera établi par la commission voirie.

Le PATA (Point A Temps Automatique)

Cette pratique consiste à étancher les revêtements comportant des fissures importantes en projetant du goudron en émulsion saupoudré de gravillons.

Les secteurs traités cette année par EUROVIA pour une dépense de 6 540 € HT : Le Bachat, Les Grenetières, Le Camarade, Le Thuinard, Le Sorlin, Matioche, Le Trouilloux et Le Périard.

L'enrobé à froid

Ce produit est étalé manuellement par les agents. Il est bien adapté pour combler les trous importants apparaissant durant les saisons hivernales. Dépense : 933,53 € HT.



Les enrobés à chaud

Au printemps dernier, les membres de la commission se sont réunis pour envisager les projets 2016. L'analyse est apparue évidente :

- diminution des aides de l'État aux Communautés de Communes donc aux communes,
- entretien de la voirie plus important à cause de l'augmentation du trafic (plus de véhicules légers, plus d'engins agricoles de plus grosse taille et plus de camions).

SARL DU ROULET
Jean-Marc VERNAY
 Artisan travaux publics
 Location de matériel



Le Roulet
69610 MEYS

Tél. 06 07 05 05 52
04 74 26 61 02



Reprise de secteurs enrobés particuliers

Les rampants du cœur de village (passages piétons ralentisseurs) et le profil d'accès à la salle de la cantine (modification de l'ouverture des barrières liée à l'accessibilité pour personne à mobilité réduite) se devaient d'être réaménagés pour une meilleure sécurité. En conséquence, l'entreprise

L'analyse est rapide : plus que jamais les dépenses importantes serviront pour améliorer les voies les plus empruntées. Les devis réalisés et validés ont porté sur la VC10 (Le Granjon D389) pour 1 200 m avec reprofilage et bi-couches, et sur la VC13 jamais achevé (D71 Le Cougny) pour 140 m en bicouches.

Hervé BOUCHUT a été sollicitée pour réaliser ces travaux en collaboration avec les agents techniques. Il a donc fallu travailler par séquence pour utiliser l'enrobé chaud sans gaspillage et occasionner le moins de gêne possible pour assurer la circulation. Coût des divers aménagements : 962,40 €

En conclusion, je remercie les membres de la commission voirie qui font remonter les messages et se rendent disponibles individuellement ou collectivement lorsque le besoin le nécessite. J'adresse également mes remerciements aux agents techniques Franck CHILLET et Philippe RONZON pour leur disponibilité, leur travail sérieux, qui demande de nos jours de plus en plus de polyvalence.



Les entreprises avec qui nous collaborons ponctuellement méritent d'être saluées pour la qualité de leur travail et des relations que nous entretenons.

Meilleurs vœux pour vous et vos proches durant cette année 2017.

Guy BESSON

Membres de la commission Voirie
Guy BESSON, Bernard THOLLIER
Jean-Marc ALVERGNAS,
Franck CHAPUIS, Fabien PROTIERE,
François BEAUPERTUIT



Après appel d'offre par la CCHL, l'entreprise retenue pour ces chantiers fut EUROVIA pour un total de 34 971,50 € HT.



Intermarché
SOUZY / Ste Foy l'Argentière
 Quartier Bellevue

HORAIRES D'OUVERTURE
 DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H00 À 18H00 - 19H00 - 20H00

SERVICES

- Accueil
- Event
- Tourage
- Flamme
- Jeune
- Inter
- Inter
- Inter
- Inter
- Inter

leDRIVE Inter



Commissions communales

Environnement

2016 : le SYRIBT en actions...

2016 a été une année de transition entre la fin du contrat de rivière et un nouveau programme d'actions pour le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine. Le SYRIBT a toutefois poursuivi la mise en œuvre de ses actions. Pour cette année 2016, on peut en retenir quelques-unes :

- Le **contrat de rivières Brévenne-Turdine**, constitué de près de 110 actions mises en œuvre sur 6 ans, est arrivé à son terme fin 2014, et l'année 2015 a permis d'en faire le bilan. 2016 a été une année de réflexion sur les suites à donner à ces actions et un nouveau programme avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est en cours de construction. Il reprendra les mêmes thématiques que précédemment : amélioration de la qualité de l'eau, restauration écologique des cours d'eau, gestion des risques d'inondations... dans un nouveau plan d'actions sur 3 ans.

- Après plusieurs années d'études et de démarches, les **travaux de construction de l'un des deux barrages écrêteurs de crues** ont débuté cet été 2016 sur la commune de St-Romain-de-Popey. Le but de ce barrage, encore appelé retenue sèche ou ouvrage de ralentissement dynamique, est de retenir l'eau lors d'une crue et ainsi de protéger les habitants à l'aval, notamment ceux de L'Arbresle, des inondations. Pour tout comprendre de ce chantier et suivre l'avancée des travaux, rendez-vous sur le site internet du SYRIBT, www.syribt.fr

- Afin de retrouver une bonne qualité des cours d'eau, **plusieurs actions ont été menées sur la réduction des pesticides**, notamment auprès des communes du bassin versant et des agriculteurs. Cependant, les particuliers sont aussi des consommateurs de ce type de produits pour l'entretien de leurs cours et jardins. C'est pourquoi, le SYRIBT, accompagné d'étudiants en formation "Qualité, Sécurité et Environnement" de l'Université Catholique de Lyon, a mené des enquêtes auprès des particuliers sur les marchés de Tarare, Ste-Foy-l'Argentière et

L'Arbresle, et au Gamm Vert de L'Arbresle. L'idée est de connaître les pratiques de jardinage et surtout d'entretien des espaces extérieurs des particuliers, mais aussi de sensibiliser à la non-utilisation de pesticide. Afin de rendre plus concrète cette démarche, des ateliers de jardinage (dans les jardins partagés de L'Arbresle et Lentilly) et des conférences ont été organisés au fil de l'année (Lentilly, Pontcharra-sur-Turdine). Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir son jardin naturellement.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04.37.49.70.85 ou par mail betty.cachot@syribt.fr ou suivez-nous sur notre site internet www.syribt.fr.



Chantier de construction de l'ouvrage de ralentissement dynamique à St-Romain-de-Popey



Atelier de jardinage à Lentilly

POUR INFO

Stationnement

La mairie vous informe que le stationnement sur les trottoirs du village est strictement interdit. La seule exception concerne l'arrêt minute devant le restaurant "Les Moissons", ainsi que les places pour les handicapés repérées sur les espaces réservés.

Il s'agit d'une question de bon sens. D'une part, il existe plus de 80 places de stationnement dans le village, d'autre part, la commune promouvant les déplacements doux, il est inadmissible que les mamans avec leur poussette, les enfants, les personnes âgées soient obligées de descendre sur la route pour contourner un véhicule mal garé. C'est une question de sécurité. Utilisez vos places de parking dans vos propriétés ou les parkings existants.

Merci pour votre civisme.

Le Maire

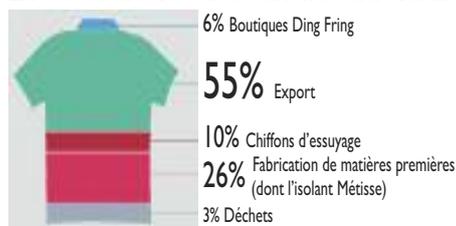
Recyclage textiles

7,4 kg/hab/an de textiles qui se retrouvent dans les ordures ménagères et qui pourraient être valorisés !

Suite à ce constat, le SIMOLY en partenariat avec Le Relais et La Ressourcerie De Fil à Fil, a mis en place des bornes pour la collecte du textile dans certaines communes des Monts du Lyonnais :

- Chazelles-sur-Lyon (16 rue Lamartine)
- St-Denis-sur-Coise (La Vaganisière)
- Chevrières (Route de St-Héand)
- St-Symphorien-sur-Coise (Avenue Emmanuel Clément et 355 Rue de la Doue)
- Larajasse (Route du Marronnier)
- St-Martin-en-Haut (Avenue des Hauts du Lyonnais et Route d'Yzeron)
- Ste-Foy-l'Argentière (Rue du Stade)

La seconde vie des textiles au Relais



Agriculture

L'érosion des terres arables

Quel outil de travail laisserons-nous aux agriculteurs de demain ?

Les orages de plus en plus fréquents, soudains, violents et localisés arrivent dès les 1^{res} chaleurs (mai, juin, voire juillet).

Ces derniers génèrent de plus en plus de problèmes sur les semis en sol "réduit en poussière" sur les coteaux. Le maïs principalement visé demeure pourtant intéressant pour l'alimentation des animaux. L'excès d'averses sur des plantules au système racinaire encore peu développé lamine les sols, comblant certains fossés, modifiant ainsi le cours de l'eau, transformant les chemins en torrent et au final, inondant certaines habitations.

Alors l'objectif n'est pas de montrer du doigt la profession agricole, jeune et dynamique sur notre commune, et qui ne laisse pas comme sur des territoires voisins, place à l'abandon des terres ou à la friche. Est-ce que les agriculteurs, certains plus concernés que d'autres dans les hameaux, ne devraient pas prendre, lorsque l'activité est plus calme, le temps de la réflexion ?

Les agriculteurs depuis des générations ont démontré de considérables facultés d'adaptation : nourrir abondamment la population qui ne cesse de croître, développer à travers bon nombre de produits la traçabilité, tout en respectant une multitude de normes ou pratiques environnementales en façonnant les paysages.

D'autres déjà l'avaient bien compris dans le passé, plus on gère en amont le partage de l'eau, plus on limite les inconvénients en aval et ce jusqu'aux ruisseaux. Ne faudrait-il pas encore, plus que ce qui est fait aujourd'hui, implanter diverses cultures au sein des parcelles à risques ? Ne faudrait-il pas alterner les semis entre voisins, de manière à moins laisser des sols nus dans des périmètres contigus ? Ne faudrait-il pas revenir à l'épandage de paille après semis dans des secteurs à risque comme certains l'ont fait il y a quelques années ? Ne faudrait-il pas limiter le labour de certaines parcelles pour d'autres types de cultures comme certains l'ont, semble-t-il, bien compris ?

Ceci conduit peut-être à revoir certaines pratiques, utiliser d'autres matériels ou laisser certaines parcelles toujours en herbe.

En conclusion, tous ces événements climatiques que l'on subit ont toujours existé. Rappelons simplement que les



plus anciens par le passé organisaient des journées d'entretien de ces chemins ruraux qui conduisent aux bois ou aux champs. Cette tradition a tendance à se perdre, laissant ainsi la charge à la commune l'égouttage, l'entretien et la réparation suite aux dégâts des eaux de ruissellement, de nos 52 km de chemins ruraux.

Sur les routes communales, certains agriculteurs sont obligés de passer avec leurs engins aux roues couvertes de boue lors des épisodes orageux. Il est de bon ton, pour le respect des usagers de ces routes, de passer un "petit coup" de raclette après utilisation. Merci de votre compréhension et de votre civisme.

Guy BESSON





Commissions communales

Environnement (suite)

Broyeurs de végétaux

Vu l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des déchets végétaux à l'air libre, le SIMOLY s'est doté de deux broyeurs de végétaux thermiques (d'une puissance de 30 CV) qui sont mis à disposition des collectivités territoriales. L'utilisation de ces broyeurs est à la fois intéressante sur le plan écologique mais aussi économique. En effet, cela permet de réduire la masse des déchets végétaux et de les valoriser en favorisant les pratiques du paillage et du compostage. De plus nos employés communaux ont utilisé ce matériel cet automne lors de la taille des haies situées au village. Le broyat produit sert au paillage des espaces verts. Ces paillages permettent de favoriser le maintien de l'humidité dans les massifs et limite la propagation des mauvaises herbes.



permet de bénéficier des aides de l'État pour atteindre des objectifs ambitieux. De fait, le SIMOLY a débloqué des aides sur le fonds d'investissement du TEPCV pour aider au financement d'achat de broyeurs pour les particuliers. Ce sont 20 000 € qui seront ainsi distribués aux personnes volontaires qui souhaitent trouver des alternatives au portage des déchets végétaux dans les déchèteries.

Si vous êtes intéressés, le SIMOLY propose ces aides à l'acquisition des broyeurs pour les particuliers sous 2 formes :

- Achat de broyeurs individuellement.
- Achat de broyeurs collectivement (à plusieurs).

L'achat de broyeur collectivement permet d'acheter du matériel de qualité et puissant sans pour autant augmenter la facture individuelle. (Voir article SIMOLY).

Jérémy CLOYE



Le territoire des Monts du Lyonnais a été reconnu TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) en 2013 et TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) en 2015. Cette volonté des élus de préserver l'environnement et de réduire la production de gaz à effet de serre nous

À SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE :

155 place du Marché - Tél. **09 74 50 32 08** (Prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50, rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon Cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Talbott 75009 Paris.



Fleurissement



La commission, les employés municipaux, avec l'implication de certains particuliers essaient de faire au mieux pour le fleurissement de notre village. Il faut concilier notre envie de mettre beaucoup de fleurs avec les contraintes d'entretien, de budget et d'économie d'arrosage en temps et en eau.



En juillet, lors de la visite par un temps radieux, le jury des 4 cantons a remarqué les efforts accomplis pour la mise en valeur du village et aussi pour sa propreté. Toutefois, si tous les massifs n'ont



pas donné les résultats attendus, les balconnières devant l'église et sur les fenêtres de l'ancienne école sont restées magnifiques jusqu'en novembre. Cet hiver, nous souhaitons mettre en place des plantes vivaces, notamment des rosiers au massif de la Croix et vers la Bascule. Nous projetons également d'égayer l'entrée du village par des massifs en bois et de repositionner nos jardinières dans le cœur du village.

La participation des habitants sera toujours la bienvenue : plantations, dons de plants ou de graines, conseils...



Un grand merci à tous ceux qui contribuent à l'embellissement de notre village et aux employés municipaux toujours présents pour l'entretien et l'arrosage.

**Pour la commission Fleurissement,
Anne-Marie VENET**





Commissions communales

Urbanisme

PLU

La commune de Meys est dotée d'un plan local d'urbanisme approuvé le 5 mars 2014. En septembre 2015 la commune a décidé de faire évoluer son document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme. Il y avait 3 besoins :

- La prise en compte de la réalité du risque de glissement de terrain sur la commune.
- La mise en réserve d'une bande de terrain pour réaliser un élargissement de la route départementale 71 et un cheminement piétonnier.
- La correction de l'étendue d'un espace boisé classé, positionné à tort aux lagunes de la gare.

Cette évolution s'est traduite par 2 révisions simplifiées avec examen conjoint et une modification du PLU.

La révision numéro 1

L'étude de "mouvements de terrain" réalisée par le CETE en 1989 a classé certains secteurs de la commune en risque faible.

En 2006, la municipalité a fait analyser plus finement ses secteurs par le bureau d'étude "Hydrogéotechnique EST et CENTRE". Cette étude, définissant des secteurs à risques faibles, moyens et forts de glissement de terrain, a été annexée au POS puis au PLU.

Toutefois, en 2009, le BRGM a réalisé une nouvelle étude cartographiant la susceptibilité de risques liés aux mouvements de terrain. Cette étude a fait l'objet d'un porter à connaissance diffusé aux communes en 2012.

Il est précisé dans cette étude que celle-ci a une valeur de recommandation : "aide à la décision pour des actions de prévention plus fines". En dépit de ce qui est indiqué dans l'étude BRGM, le préfet du Rhône a souhaité que la commune lève la susceptibilité du risque sur l'intégralité des secteurs constructibles (y compris en zone A et N) classés en susceptibilité de risque moyen ou fort.

Pour cela, la commune a ainsi missionné le bureau d'étude GEOTEC pour lever le doute sur la possibilité de risque. L'étude géologique est intégrée. Elle remplace l'étude du BRGM et l'étude de 2006.

Ces deux études sont donc supprimées des annexes au profit de celle de Géotec, plus récente, plus précise.

L'étude Géotec indique deux niveaux de risque sur la commune :

- Le risque faible.
- Le risque moyen. Dans ce cas, des préconisations en matière de constructibilité sont imposées.

Il n'y a pas de risque fort sur la commune.

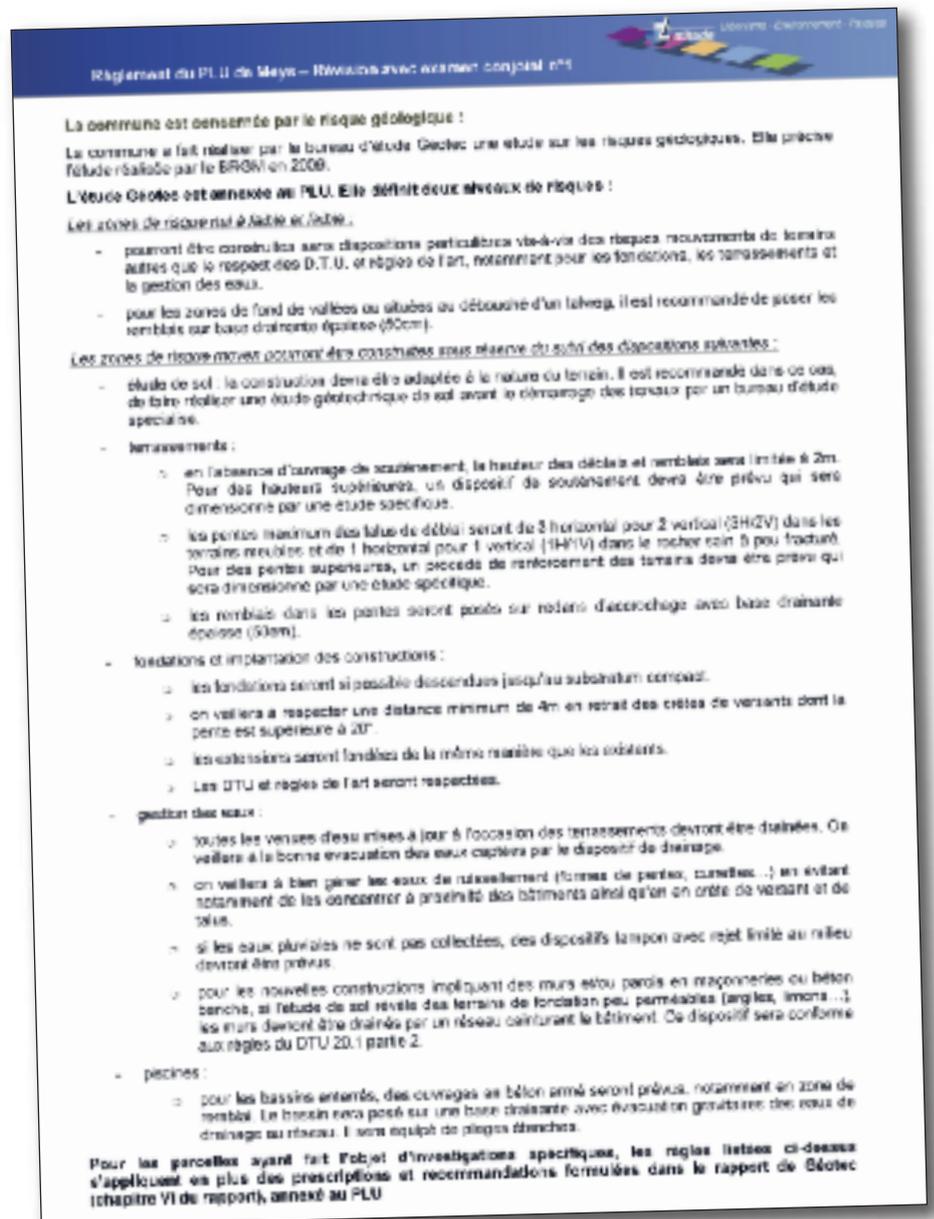
Le règlement du PLU intègre l'étude géologique dans les dispositions générales. Il inscrit notamment les restrictions de constructibilité dans les secteurs de

risques moyens. Les recommandations relevant de l'ancienne étude de 2006 sont supprimées des dispositions générales. Le zonage est modifié :

- L'affichage du risque géologique issu de l'étude de 2006 est supprimé.
- L'étude Géotec de 2016 est portée sur le zonage.

Le PLU, en cartographiant précisément les secteurs à risques naturels, permet de protéger les populations des secteurs à risques géologiques en interdisant ou en limitant les urbanisations.

Extrait du règlement du PLU révisé :





La modification numéro 1

La RD71 permet de desservir le centre-bourg à partir de la RD389.

Une section de la RD71 (située en entrée de village) présente une chaussée étroite et sinueuse sans réelles dépendances.

Le Département du Rhône souhaite réaménager ce secteur. Pour cela, un emplacement réservé apparaît nécessaire afin notamment d'acquérir les terrains. Cet emplacement réservé permettra :

- d'obtenir un gabarit routier plus adapté à l'évolution croissante du trafic,
- de faciliter la desserte des transports en commun.

Cet élargissement de voirie offrira également la possibilité de créer des cheminements doux (piétons, vélos) satisfaisants aux normes d'accessibilité PMR et de sécuriser les carrefours successifs jusqu'à l'entrée de l'agglomération.

Le zonage est modifié : il est ajouté l'emplacement réservé numéro 5 à la liste des emplacements réservés. D'une surface de 1500 m², celui-ci est au bénéfice de la commune. L'ER 5 est également matérialisé sur le plan de zonage.

La commune souhaite également prolonger ce cheminement doux, qui rejoint le pré de la Batteuse, jusqu'à la zone artisanale et l'ESAT de la Goutte d'Or (ainsi que l'étang VARAGNAT).

La révision numéro 2

Depuis janvier 2011, la CCHL est compétente en matière d'assainissement des eaux usées. Elle assure le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées.

La commune de Meys compte deux stations de traitement des eaux usées :

- La première, dite STEP La Châtelaine, traite les effluents du centre-bourg de Meys (400 Équivalents-Habitants, eq/ha).
- La seconde, STEP de la Gare, traite les effluents de la zone artisanale en bordure de la Brévenne. Il s'agit d'une lagune à trois étages qui présente des défauts de fonctionnement et d'étanchéité.

Une étude a été réalisée par SAFEGE en février 2016 afin de lancer la réhabilitation de la STEP de la Gare.

Concernant la charge actuelle de la lagune, en prenant en compte la zone

artisanale de la Gagère qui déverse ses effluents dans la STEP, il est identifié 38 personnes auxquelles il convient d'ajouter 120 personnes minimum de l'ESAT de la Goutte d'Or (dont 25 résidents au foyer) soit un total de 120 eq/hab.

L'étude de SAFEGE permet de s'orienter vers le remplacement du 3^e bassin par un filtre planté roseau. Le dimensionnement sera revu à la baisse et devrait être de l'ordre de 180 eq/hab.

La charge actuelle de la STEP de la Gare est d'environ de 100 eq/hab (pour une capacité d'environ 250 eq/hab).

Enfin, partant de ce constat, la commune considère que l'ESAT est amené à se développer dans les années à venir, d'une part, sur sa section autiste, et, d'autre part, de par le dynamisme affiché de cet établissement.

Il faut également souligner que, pour la commune, l'hébergement sur St-Symphorien-sur-Coise devra, à terme, être rapatrié sur Meys, les transports vers Meys étant trop coûteux et le personnel mobilisé sur St-Symphorien-sur-Coise, notamment en cas de surveillance des malades, pose trop de difficultés en termes d'organisation.

Enfin, la ZAE de la Gagère est amenée à s'étendre, cette zone étant repérée au SCOT. Les futurs effluents seront traités par la STEP de la Gare et il serait regrettable que la capacité d'accueil des entreprises soit limitée par les capacités de la STEP.

Nous avons donc décidé de régler rapidement les problèmes de la station qui est victime de fuites et d'une eutrophisation importante de ses bassins.

L'objectif est de permettre la réhabilitation de la station d'épuration de la Gare

en réduisant certains espaces boisés classés. En effet, les boisements situés autour de la STEP ont été classés en EBC. Toutefois, le repérage a été réalisé par photo satellite. Ils apparaissent surdimensionnés sur le site, car les ombres portées des arbres sont égale-

ment inscrites en EBC. Ainsi, pour que la réhabilitation de la STEP puisse se réaliser, nous réduisons la taille de ses EBC sur le PLU les faisant correspondre à la réalité du terrain.

Le plan de zonage mis à jour, intégrant ces évolutions, est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune (www.meys.fr).

Philippe GARNIER
Maire

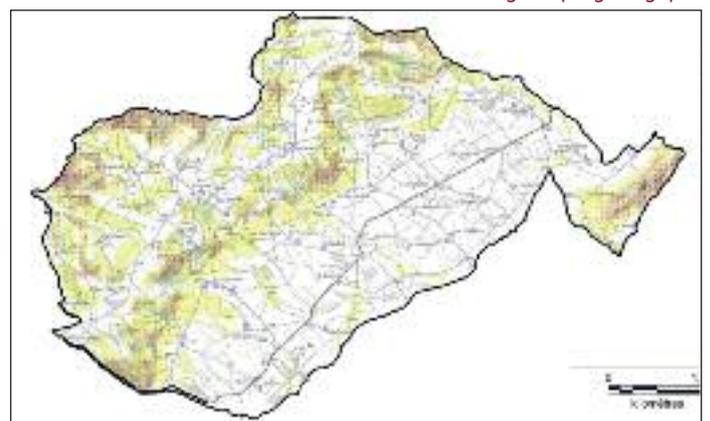
Révision n°2



Modification PLU



Zonage risque géologique





Commissions communales

Urbanisme (suite)

De nouveaux logements à Meys

Une enquête menée sous l'égide de l'OPAC du Rhône auprès d'une certaine frange de la population a révélé que des personnes âgées ainsi que de jeunes couples seraient intéressés par la création de logements à loyer modéré. La réponse à cette attente se ferait dans le cadre de la suite du projet écoquartier. Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), en corrélation avec le référent local en

terme de logement social, participe à la réflexion. La DDT (Direction Départementale des Territoires) accompagne la commune sur ce projet de l'OPAC du Rhône, dans la continuité de son aide pour l'aménagement de l'écoquartier. Une étude de faisabilité de 10 logements dans un bâtiment de 2 étages a été réalisée par l'OPAC du Rhône. Celle-ci a été présentée au conseil municipal qui a donné son accord de principe pour la construction de ces logements.

Au moment de la rédaction de notre article, le projet est en profonde réflexion afin qu'il puisse répondre à toutes les attentes de la charte écoquartier et à toutes les problématiques techniques d'implantation dans l'architecture générale et paysagère de notre commune. Ce projet va s'affiner rapidement afin d'être validé et de pouvoir passer dans sa phase opérationnelle d'ici à fin 2017.

Pour la commission
Richard GRAEL

Culture - Tourisme

Bibliothèque

Des nouvelles de la bibliothèque municipale : encore un bon cru en 2016 ! Du mouvement parmi les bénévoles et parmi les lecteurs mais toujours du plaisir à se rencontrer autour de la lecture, des découvertes de différents modes d'expression (poésie, théâtre, illustrations...).



Ce que nous proposons :

- De **nombreux livres, BD, revues** achetés sur la ligne budgétaire attribuée par la commune et empruntés à la Médiathèque Départementale, et maintenant aussi quelques échanges avec les bibliothèques du secteur.
- **Portage de livres à domicile** pour les personnes empêchées.
- Une **présence assidue de la bibliothèque à l'école** grâce à notre salariée Véronique GOUTTENOIRE-VILLEMAGNE

(un huitième de son temps mais très actif et très rempli) : elle reçoit régulièrement les classes pour les familiariser avec des auteurs, des dessinateurs, des thèmes choisis.

- Des **animations ludiques et de découverte pour tout public** : cette année la Grotte CHAUVET et la préhistoire à travers une très belle exposition prêtée par la Médiathèque Départementale. Une quinzaine d'enfants ont pu s'initier aux peintures rupestres ! Comment nos ancêtres ont utilisé des grottes pour peindre les images de leur environnement : des chevaux, des lions sans crinières, des mamouths ; les enfants ont essayé de retrouver les gestes, avec fusain et papier. Un documentaire passionnant était diffusé, qui expliquait la découverte et la reconstitution de cette grotte avec de nombreux scientifiques et artistes de tout pays.
- Le **prix des lecteurs "P'tits d'Monts"** organisé en partenariat avec les autres bibliothèques du secteur : 10 livres sont proposés jusqu'en mars 2017 (cinq pour

les 6/7 ans et cinq pour les 8/9 ans). Les parents peuvent aussi participer et donner leur avis.

- Les musées du département se déplacent grâce au **Cultur'en bus** : une découverte passionnante de la vie des soldats dans les tranchées de 14/18 et aussi de l'archéologie gallo-romaine. Le médiateur Xavier GAILHOT nous initie au rôle d'un conservateur de musée : chercher des objets, les décrire, les cataloguer et les étudier pour retrouver les traces du passé et décrire l'histoire. Un vrai jeu de détective pour les enfants de l'école. Cette année : comment reconnaître et dater une





céramique gallo-romaine pour en déterminer son usage. Et les plus âgés ont décrypté la liste des soldats morts pour la France et ont ensuite essayé de retrouver (par internet) leur vie et leur histoire. Le bus de Cultur'en bus devrait revenir encore en 2017.

toutes les collections par l'intermédiaire d'un catalogue commun en ligne. Les règles du jeu ne sont pas encore complètement définies mais l'idée est de permettre à TOUS les usagers de notre territoire de pouvoir emprunter TOUS les documents disponibles dans n'importe quelle bibliothèque grâce à une réservation par internet, depuis chez soi ou depuis la bibliothèque de sa commune.

Les bénévoles de toutes les bibliothèques ont beaucoup travaillé en commun à ce projet d'accès facilité à la culture pour tous. Le montage a convaincu les élus et les différentes institutions et des subventions ont été accordées (Direction Régionale de l'Action Culturelle, Département) pour soutenir ce travail de mutualisation qui permet



Un grand **projet** pour 2017 qui prend tournure : le **passage en réseau de toutes les bibliothèques du secteur Hauts-du-Lyonnais/Chamousset-en-Lyonnais** par la mise en commun de

de rendre encore plus vivant et plus riche tout ce que les médiathèques peuvent proposer.

*Bonne année 2017
en espérant vous voir nombreux
circuler dans nos rayons !*

L'équipe des bénévoles



Pratique : L'accès de la bibliothèque est ouvert à tous, gratuitement pour emprunter ou consulter sur place aux horaires suivants :

Lundi 16h -17h - Mercredi 16h-18h - Samedi 10h-12h - Dimanche 10h-11h

Vous pouvez nous contacter par courriel : bibliotheque.meys@cc-hauts-du-lyonnais.fr

Vous pouvez aussi faire des recherches sur le site de la Médiathèque Départementale du Rhône pour étudier leur catalogue et nous demander de faire venir des livres, des CD...

POUR INFO

Départs de la commune

Les personnes quittant la commune sont priées de se signaler en mairie avant leur déménagement.

Ceci nous permet de les supprimer des listes de facturation des ordures ménagères, afin d'éviter des relances, des mises au contentieux et des poursuites intempestives. Pensez également à vous désinscrire des listes électorales.

Merci

Le Maire

Entreprise Générale de Bâtiment

THIVILLIER

MAÇONNERIE
FAÇADE - TOITURE

QUALIBAT Mention RGE

Neuf et Rénovation
Construction de Villas

Place du Château
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE
Tél. 04 74 70 04 27
Site : www.thivillier-sarl.com



Commissions communales

Culture - Tourisme (suite)

Office de Tourisme Maison de Pays des Hauts du Lyonnais

Animations réalisées en 2016 sur la commune de Meys

Jeudi 7 juillet, 7 personnes ont assisté à la visite de la Distillerie Nalin.



Retour sur les actions touristiques 2016

- Accueil

- Fréquentation de l'Office de Tourisme stable par rapport à 2015 : 4 800 personnes accueillies à St-Symphorien-sur-Coise et 21 500 à St-Martin-en-Haut.
- Fréquentation du site internet en forte hausse comme en 2015 : 45 000 visites.
- Les changements au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont fait prendre du retard à notre labellisation Tourisme et Handicap de l'Office de Tourisme de St-Symphorien-sur-Coise. Nous espérons que celle-ci pourra avoir lieu en 2017.

- Animations

- De nombreuses animations dans les villages des Hauts du Lyonnais : nouvelles



visites et balades proposées : **27 visites, balades et animations organisées d'avril à octobre qui ont accueillies plus de 600 participants** (partenariats avec producteurs, association L'Araire...).

- De **nouvelles animations et visites** récurrentes pendant l'été pour individuels ont permis de (re)découvrir les richesses locales comme la visite du hameau et centre médical de L'Argentière ou du château de Saconay.

- Promotion et Communication

- Promotion et commercialisation des **produits groupes** tels que la visite de St-Symphorien-sur-Coise "Plus Beau Détour de France" avec 400 visiteurs accueillis cette année.

- **Prêt de vélos à assistance électrique** qui a connu un grand succès auprès du public.

- **Participation et partenariat sur des événements locaux** : Trail des Coursières, Médiévales Pelaudes, Foire des Monts du Lyonnais...

- **Travail sur l'itinérance (randonnée pédestre, vélo, équestre...)** à l'échelle du massif des Monts du Lyonnais et particulièrement sur quelques projets structurants. Nous avons été retenus dans le cadre d'un appel à projet Massif Central pour la valorisation du chemin de Saint-Jacques qui verra prochainement la portion Lyon-Le Puy classée en GR.

Des circuits de VTT ont été définis sur le territoire des Hauts du Lyonnais et un itinéraire de traversée des Monts du Lyonnais est en préparation. Leurs balisages devraient être effectifs au printemps 2017.

Enfin nous travaillons actuellement avec nos voisins pour la mise en œuvre du projet Géocaching sur le massif.

Projets 2017

L'année 2017 verra la fusion des intercommunalités des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais. L'Office de Tourisme évoluera pour être compétent à l'échelle de ce nouveau territoire plus étendu. Le début d'année devra nous permettre de mettre en place cette nouvelle structure et de continuer notre réflexion pour une mutualisation de nos actions à l'échelle du Massif des Monts et Coteaux du Lyonnais. Cette mutation de nos administrations représente un grand chantier à venir pour l'Office de Tourisme. Elle devrait nous permettre, dans un avenir proche, d'être plus efficaces et de rapidement engager de nouvelles actions pour le développement du tourisme de notre territoire !



Votre Office de Tourisme,

un lieu d'informations pratiques et touristiques incontournable !

Horaire d'ouverture à St-Martin-en-Haut :

Du mardi au samedi : 9h-12h /14h-18h (fermé le 2^e vendredi du mois le matin),
dimanche : 10h-12h/15h-18h

Place de l'église - Contact : 04 78 48 64 32 - office.du.tourisme@cc-hauts-du-lyonnais.fr

Horaires d'ouverture à St-Symphorien-sur-Coise :

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h, (fermé le 2^e vendredi du mois le matin),
dimanche : 10h-12h

22, place du Marché - Contact : 04 72 24 00 35 - otstsym@cc-hauts-du-lyonnais.fr -
www.hautsdulyonnaistourisme.fr

CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est une Commission communale. Il remplace depuis de nombreuses années le bureau d'aide sociale.

Le Maire en est le Président. Il est composé d'élus et de membres représentant des associations à caractère social (5 élus et 5 personnes de la société civile, pour le CCAS de Meys).

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants :

- l'instruction des demandes d'aides sociales,
- l'animation d'activités à caractère social et solidaire,
- le soutien aux personnes en difficultés,
- la vigilance auprès des personnes âgées isolées (canicule, grands froids, transport solidaire...)
- les relations avec les organismes sociaux (ADMR, MDR, associations caritatives, CIAS...),
- le soutien financier des associations caritatives,
- la gestion des biens du CCAS.

Cette année encore les membres du CCAS ont eu le plaisir de retrouver nos aînés autour d'un **repas** servi à la salle des fêtes le **samedi 1^{er} octobre 2016**.

Cette journée fut très appréciée par nos anciens. Des jeunes de la commune sont venus pour nous accompagner, aider au service des repas, discuter avec leurs aïeux et nous donner un sacré coup de main pour, ensuite, tout nettoyer et ranger.

C'est également toujours avec plaisir que les membres de cette commission se retrouvent autour d'une table pour confectionner le colis qui est remis aux anciens au moment de Noël par les jeunes de la MJ.

Comme annoncé lors du repas, à l'instar des budgets de toutes les collectivités locales et de la plupart des associations, le **budget** du CCAS est **en baisse**. Aussi, un changement va être opéré en 2017. Nous avons longuement débattu sur la solution à retenir. Nous pouvons faire comme certaines communes qui ont choisi de relever le seuil d'âge des bénéficiaires à 73, voire 75 ans. D'autres communes ont choisi de supprimer purement et simplement les colis de Noël, d'autres encore le repas.

La solution que nous avons retenue : nous conservons le seuil d'âge des bénéficiaires à 70 ans, nous maintenons le **repas** en priorité, car il correspond à un besoin de se retrouver et de profiter d'un bon moment de convivialité et de rencontre. Par ailleurs, nous maintenons la remise de **colis gourmands**, mais ils seront réservés **aux personnes qui ne pourront pas se rendre au repas** du mois d'octobre, et seulement ces personnes-là.



Tous les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année et surtout une très bonne santé pour 2017.

Pour le CCAS
La vice-présidente
Catherine DEPIERRE

POUR INFO

Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en Mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

L'OPAC nous demande également régulièrement si nous connaissons des personnes en recherche de logement.

Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.



afaq
ISO 14001
RECONNAISSANCE
DES QUALIFICATIONS



LANGUEDOC CHIMIE



Produits de maintenance
Liquides industriels
Désinfection - Hygiène
Bâtiment - Peinture et TP
Phyto-sanitaires
Phyto-alimentaires

Fabrice VALAIRE
fabrice.valaire@languedoc-chimie.fr
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
06 07 62 68 95



ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE
Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01
www.languedoc-chimie.fr - info@languedoc-chimie.fr



Commissions communales

Enfance et jeunesse

Ecole

L'école accueille **105 élèves** en cette rentrée de septembre. Quelques élèves de toute petite section feront leur rentrée au mois de janvier.

L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Mme CROZIER et M. PONCET en classe de PS-MS,
- Mme GOY et Mme VENET en classe de GS-CP,
- M. SEON et M. PONCET en classe de CE1-CE2,
- Mme BUGNAZET en classe de CM1-CM2.

Mmes RABANY et PATTIER accompagnent les élèves de maternelle en tant qu'ATSEM.

Plusieurs dates ont marqué ce premier trimestre. Tout d'abord, tous les élèves ont participé à une **rencontre sportive interclasse le mercredi 14 septembre à l'occasion de la journée nationale du sport scolaire**. Des ateliers de relais et de lancer étaient proposés aux 10 équipes qui portaient des noms de médaillés des JO de RIO. La meilleure équipe a été récompensée par un diplôme.



Journée du sport scolaire, l'équipe gagnante

L'**opération "Nettoyons la Nature"** s'est déroulée le **vendredi 23 septembre**. Les élèves des quatre classes ont parcouru la campagne et ramassé environ 30 kg de déchets sur la commune ! Concernant les **rencontres USEP**, les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 participent aux rencontres sportives cette année.



"Nettoyons la nature" : la classe des CE

Dans le cadre du **Ciné Filou**, les quatre classes se sont rendues à la **projection de films au cinéma** de St-Martin-en-Haut **fin novembre ou début décembre**.

Grâce à la mise en place par la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais d'un projet d'éducation artistique et culturelle en milieu rural, les élèves de PS-MS ont pu bénéficier pendant le premier trimestre de l'**intervention en classe d'un poète**. Ce travail a été présenté lors des 10^e rendez-vous de la création à Grézieu-le-Marché le **samedi 26 novembre**.

Chaque classe pourra aussi assister au cours de l'année à un spectacle vivant.

L'équipe enseignante adresse un **grand merci au Sou des Écoles** et aux parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont

bénéficient tous les élèves. Nous saluons également le travail de la Communauté de Communes qui, par son dynamisme et ses initiatives, offre à nos élèves une ouverture culturelle sur leur territoire.



"Nettoyons la nature" : Même les plus petits s'y mettent !

Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez me contacter par téléphone 04.74.26.61.67 ou par mail : ce.069024@ac-lyon.fr

**Le Directeur,
Pascal SEON**



"Nettoyons la nature" : la classe des CM



Inauguration TNI

Le samedi 15 octobre 2016, a eu lieu, en présence de M. Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône, Député de la 10^e circonscription, de M. CAPDEPONT, Directeur adjoint, représentant l'Académie de Lyon et d'élus locaux, l'inauguration par Monsieur le Maire des 4 TNI (Tableaux Numériques Interactifs) installés à l'école. Cette démarche, qui avait été initiée en 2013 lors du lancement du projet "Eco-quartier", a vu le jour en fin d'année scolaire 2015/2016.

Ce ne sont pas seulement **4 tableaux numériques interactifs**, installés dans chacune des classes, qui sont venus équiper l'école mais un dispositif complet de matériel informatique (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, serveur, disques de stockage, scanners de document interactifs, armoire de rechargement des batteries...) qui permet d'offrir à nos enfants un outil pédagogique et ludique. A l'occasion de cette journée, la population a pu constater que l'équipe enseignante (qui a reçu une formation) a pris en main très rapidement cette nouvelle technologie et que les enfants sont déjà conquis par son utilisation.



disposition de nos enfants, soient en adéquation avec les efforts réalisés par la commune depuis plusieurs années, pour l'apprentissage des élèves.

En effet, l'informatique et les nouvelles technologies font aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien, ainsi, nos élèves pourront les appréhender et se préparer au mieux pour la suite de leurs études.

D'ailleurs, pour citer les paroles de Monsieur le Député, « *il n'est pas concevable, pour moi, que les enfants des territoires ruraux soient défavorisés par rapport à ceux des territoires urbains* ». Ils pourront ainsi aborder les classes du collège avec les mêmes atouts que les autres enfants.

Richard GRAEL



Pour la commune, il s'agit d'un investissement total de 39 836 € HT, financé en partie par une dotation parlementaire de Monsieur le Député (19 061 €). Même si le coût peut paraître important, il était logique que ces outils, mis à



www.venet-voyages.com

Tél. 04 78 48 61 68

4, route du Col
69850 DUERNE



Séjours - Spectacles - Journées
Croisières - Avions
Randonnées - Journées Ski





A votre service

LA POSTE

48 Grande Rue
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
36 31

TRÉSOR PUBLIC

100 avenue de la Libération
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 06

DDT

39 rue de Verdun
69440 MORNANT
04 78 44 98 07 le matin

SUEZ EAU FRANCE

(Sté distribution d'eau)
Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Service client : 0 977 409 443
Service urgence technique : 0 977 401 131

SYNDICAT DES EAUX

Route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 41

ERDF

Dépannage
0 810 761 773

FRANCE TÉLÉCOM ORANGE

1014

MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

(Assistants sociales, Infirmières,
Puéricultrices, Médecin,
Assistants Maternelles)
57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 44 54 95

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

57 rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 19 05 14
Fax 04 78 48 71 05
msap@cc-hauts-du-lyonnais.fr

PAROISSE

Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 61 20

MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans
04 72 59 18 80

ADMIR DES HAUTS DU LYONNAIS

57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 19 05 49
(tous les lundis, mardis, jeudis
et vendredis matin de 10h à 12h)

PÔLE EMPLOI

2 chemin du Vieux Moulin
69160 TASSIN
39 49

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LYON (Sécurité Sociale)

CPAM
69907 LYON cedex 20
36 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67 boulevard Vivier Merle
69409 LYON cedex 03

CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST

165 rue Garibaldi
BP 3195
69401 LYON cedex 03

CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

**Permanence Chambre de
Commerce et d'Industrie de Lyon :**
Le 3^e lundi de chaque mois
Permanence Chambre de Métiers :
Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)
Ces permanences ont lieu en mairie de
St-Symphorien-sur-Coise.

SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

N° VERT : 0810 10 40 36
Autocars PLANCHE
04 74 09 30 00
www.autocarsplanche.net

MAISON DE PAYS

Office du Tourisme
Place de l'Eglise
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 64 32

POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)
114 boulevard du 11 novembre 1918
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 80 90
Permanences au Parc Éco Habitat
mail : info@hespul.org
site Internet : <http://www.hespul.org>

HELIOSE (42)

1 rue du Petin Gaudet
42400 ST-CHAMOND
04 77 31 61 16
mail : infoenergie@heliose42.org
site Internet : <http://www.heliose42.org>

PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 72 66 14 30
mail : contact@parc-ecohabitat.com



Calendrier des manifestations

JANVIER

mardi 3	Assemblée Générale du Club de l'amitié + vœux + galette des rois
mercredi 4	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 14h à 17h
samedi 7	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h
samedi 7	Assemblée Générale de la Maison des Jeunes Meysristème
dimanche 8	Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 21	Sortie de ski de la MJ Meysristème (ouvert à tous)
mercredi 25	Concours de belote du Club de l'amitié
samedi 28	Matinée boudin par les pompiers de Haute-Rivoire (sur le parvis des Moissons)



FÉVRIER

lundi 6	Réunion du secteur 5 de la FNACA à Grézieu-le-Marché
samedi 11	Assemblée Générale association Histoire et Patrimoine de Meys (salle de la cantine)
samedi 11	Soirée dansante de l'Association Sportive Meysarde (foot)
mardi 14	Après-midi rencontre du Club de l'amitié
samedi 25	Repas du chevreuil de la chasse du Sorlin
dimanche 26	Concours de belote de la FNACA à Grézieu-le-Marché
mardi 28	Après-midi bugnes au Club de l'Amitié



MARS

samedi 4	Concours de belote de la chasse du Sorlin
dimanche 12	Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys
mardi 14	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 18	Soupe aux choux à la MJ organisée par Meysristème (le matin)
dimanche 19	FNACA Commémoration du 55 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Lyon
dimanche 26	FNACA Commémoration du 55 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Meys
mardi 28	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



AVRIL

mardi 11	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
mercredi 19	1 ^{re} sortie du Club de l'Amitié
dimanche 23	1 ^{er} tour des élections présidentielles
dimanche 23	Matinée Troc'plantes organisée par Meys Village terrain de la Madone
mardi 25	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



MAI

dimanche 7	2 ^e tour des élections présidentielles
lundi 8	Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945
mardi 9	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 13	1 ^{er} Critérium de Ste-Foy-l'Argentière (Rallye)
samedi 13	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en soirée (20h30)
dimanche 14	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens en après-midi (15h30)
jeudi 18	Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié
mardi 23	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 25	Cérémonie des premières communions à l'église de Meys
dimanche 28	Fête des mères à la salle des fêtes (sous réserve)





sur la commune de Meys pour 2017

JUIN

vendredi 2	Assemblée Générale de l'ASM salle du stade de la gare à 20h30	
samedi 3	Tournoi de sixte organisé au stade de la gare par l'ASM	
mardi 6	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 10	Fête des classes en 7	
dimanche 11	1 ^{er} tour des élections législatives	
dimanche 18	2 ^e tour des élections législatives	
mardi 20	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
dimanche 25	Fête du foot de l'Association Sportive Meysarde au stade de la gare	
jeudi 29	Repas annuel du Club de l'Amitié	

JUILLET

samedi 1 ^{er}	Fête de l'école et kermesse du Sou des Ecoles	
vendredi 14	Pique-nique et pétanque des anciens combattants des 4 communes à Grézieu-le-Marché	
samedi 29	Concours de pétanque à 14h au stade de la Madone organisé par la chasse du Sorlin	

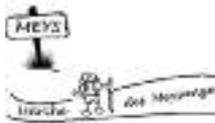
AOÛT

mardi 15	Messe à la chapelle de la Madone	
dimanche 27	43 ^e fête de la Batteuse	
lundi 28	Repas campagnard et soirée musette organisés par le comité de la Batteuse, feu d'artifice	

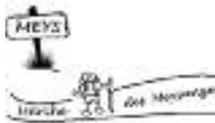
SEPTEMBRE

mardi 5	Reprise des rencontres du Club de l'amitié	
vendredi 8	Photo générale de l'Association Sportive Meysarde à 18h30 au stade de la gare	
vendredi 8	Assemblée générale de l'association de la cantine et du sou des écoles à 20h	
mardi 19	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
mercredi 27	2 ^e sortie du Club de l'Amitié	
samedi 30	Assemblée Générale de la FNACA à Meys	

OCTOBRE

mardi 3	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 7	Repas à emporter de l'association de la Cantine	
samedi 14	Repas du CCAS	
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
mardi 31	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
mardi 31	Halloween à la MJ organisé par Meysristème avec la participation des enfants du village	

NOVEMBRE

dimanche 5	25 ^e marche des Meysanges organisée par le Sou des Ecoles	
samedi 11	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 à Meys puis à Grézieu-le-Marché	
mardi 14	Après-midi rencontre du Club de l'amitié	
samedi 18	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
samedi 25	Ste Barbe des pompiers à Haute-Rivoire à 17h salle Delage	
samedi 25	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
dimanche 26	Revole de la Batteuse à midi	
mardi 28	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	

DÉCEMBRE

samedi 2	Téléthon organisé par la MJ et les associations de Meys, marché de Noël de 15h à 20h	
mardi 12	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 16	Distribution des colis de Noël aux anciens n'ayant pas participé au repas du CCAS	
mardi 19	Arbre de Noël du Club de l'Amitié	
vendredi 22	Noël des enfants de l'école organisé par l'association de la cantine	



Infos

Déchèteries

Sur le territoire du SIMOLY, nous disposons d'une déchèterie sur chaque canton, gérée par chaque Communauté de Communes. Les habitants du territoire du SIMOLY ont accès indifféremment aux trois déchèteries **gratuitement**.

Déchèterie communautaire de Chamousset en Lyonnais
 Les Auberges - 69770 MONTROTIER
 04 74 70 21 48

Horaires d'été - Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
14h à 18h15	08h à 12h / 13h30 à 18h15	09h à 12h30 / 13h15 à 15h45

Horaires d'hiver - Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
14h à 17h15	08h à 12h / 13h30 à 17h15	09h à 12h30 / 13h15 à 15h45

Bennes mobiliers disponibles sur cette déchèterie

Déchèterie communautaire les Hauts du Lyonnais
 Lieu-dit Les Lays - 69850 ST MARTIN EN HAUT
 07 61 07 38 10

Horaires d'été - Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
14h à 18h30	08h à 12h / 13h30 à 18h30	09h à 16h

Horaires d'hiver - Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi
14h à 17h30	08h à 12h / 13h30 à 17h30	09h à 16h

Bennes mobiliers disponibles à partir de mi-2016

Déchèterie communautaire de Forez en Lyonnais
 Fond Rivaud - 42140 CHAZELLES S/LYON
 04 77 54 35 40

Horaires d'été - Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi/Mardi/jeudi	Mercredi/Vendredi	Samedi
13h30 à 17h15	08h à 11h45 / 13h30 à 17h15	09h à 16h45

Horaires d'hiver - Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi/Mardi/jeudi	Mercredi/Vendredi	Samedi
14h à 16h45	08h à 11h45 / 14h à 16h45	09h à 11h45 / 13h30 à 15h45

Chalet de réutilisation disponible sur cette déchèterie

Tarifs de location des salles de Meys

Au 1^{er} janvier 2017 (sous réserve de modification possible en cours d'année)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations	Location week-end	Tarif réunion
Salle polyvalente Caution 500 €	Tarif journée				
- sans la cuisine	380 €	480 €	100 €	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure
- avec la cuisine	430 €	530 €	150 €	tarif à la journée + 100 €	
Apéritif (pour 4h max.)	200 €				
Salle de la cantine Caution 200 €	160 €	210 €	50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure
Apéritif (pour 4h max.)	75 €	100 €			
Salle du stade de la gare Caution 150 €				Associations uniquement	Associations uniquement
Location à la journée			50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure

Capacité maximum : salle polyvalente : 220 personnes assises - salle de la cantine : 70 personnes - salle du stade : 50 personnes

Matériels de la cuisine salle polyvalente : Lave-vaisselle - Four de remise en température - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide

Respectez les horaires de location et limitez le bruit après 22h. Les clefs se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.

Le loueur est responsable de toute dégradation, le remboursement des dégâts sera imputé sur la caution.



Photo Simone VERISSEL



Photo Simone VERISSEL



Photo Simone VERISSEL



Commissions communales

Enfance et jeunesse (suite)

Garderie

La garderie est assurée par Ghyslaine RABANY, ATSEM de la commune. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h20, tous les matins ; de 16h05 à 18h les lundis, mardis et jeudis et de 16h30 à 18h30 les vendredis. Elle fonctionne du lundi au vendredi, tous les jours scolaires.

Les enfants ont la possibilité de réaliser des **activités** en adéquation avec le temps imparti à ce service.

Les parents doivent inscrire leurs enfants la semaine précédant l'utilisation du service. Pour une bonne organisation, ils s'engagent à respecter le règlement.

Pour permettre d'avoir un service de qualité, nous avons limité le nombre d'inscription à 26 enfants. Suite à l'augmentation de la fréquentation de la garderie, la municipalité a décidé de renforcer le personnel accompagnant. Ceci permet de lever la restriction du nombre d'enfants présents à la garderie chaque jour. C'est Cynthia VERISSEL, en contrat d'apprentissage, qui apporte un soutien à Ghyslaine durant la 1^{re} heure de garderie du soir.

Cynthia étant en formation certaines semaines de l'année, nous avons lancé un appel aux bénévoles (parents d'élèves ou grands-parents) pour accompagner



Ghyslaine RABANY, et permettre ainsi à tous les parents de trouver une solution de garderie.

Le besoin est d'une personne assurant, bénévolement, de la surveillance à la garderie de 16h05 à 17h, les mardis et jeudis en priorité. Il y a déjà des volontaires qui ont accepté de consacrer de leur temps au service de la collectivité, et pour le confort des parents qui travaillent en fin de journée. Nous les remercions chaleureusement. Si plusieurs personnes se mobilisent, nous organiserons des tours de rôle.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec la mairie.

**Le Maire
Philippe GARNIER**



POMPES FUNÈBRES
Philippe POYARD

*Entreprise familiale créée en 1922
Plus de 90 ans d'expérience au service des familles*

ORGANISATION DE FUNÉRAILLES
ARTICLES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES - FUNÉRAIRIUM

10, route d'Yzeron 69850 St-Martin-en-Haut
Tél. 04 78 48 64 84 - 06 84 18 52 45

Les maîtres Ste-Foy, la valeur sûre pour votre habitat Neuf ou en Rénovation !

CONTACT : Direction Régionale des Ponts, Routes, Eau et Forêt
10, rue de la République
69850 St-Martin-en-Haut
Tél. 04 78 48 64 84 - 06 84 18 52 45



Les Temps d'Activités Péricolaires



Depuis septembre 2014, le Centre Socio-Culturel coordonne les TAP (Temps d'Activités Péricolaires) sur la commune de Meys, les vendredis après-midi de 13h30 à 16h30.

Ce sont en moyenne 25 enfants qui ont participé aux activités au cours de l'année 2016. Les enfants ont pu s'essayer à l'acrosport, faire de la cuisine, des ateliers graff avec Tony TEYSSIER ou encore des animations nature avec Estelle DECROZANT (réalisation de pâte à tartiner, bricolage nature, pâte à papier...).

Pour l'année scolaire 2016/2017, 27 enfants ont commencé les activités le vendredi 2 septembre. Ils sont toujours encadrés par Ghyslaine RABANY et Anaïs COLLIN qui sont aidées par Ophélie et Cynthia (ATSEM et apprentie CAP Petite enfance).

Les enfants ont commencé l'année avec Géraldine VILLARD autour du scrapbooking. Les activités à venir sont : atelier



graff, atelier pâte à papier et réalisation en relief avec celle-ci, intervention du CAML (Centre d'astronomie des Monts du Lyonnais) et animations nature.

Les animateurs du CSCHL





Associations et services du territoire

Infos pratiques du territoire



Maison de Services Au Public

57, rue des Tanneries
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04.78.19.05.14
Fax 04.78.48.71.05
msap@cc-hauts-du-lyonnais.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Nos animatrices vous accueillent et vous accompagnent dans vos différentes démarches professionnelles et administratives.

Un parc informatique est à votre disposition pour votre recherche d'emploi ou contacter les services publics.

Vous pourrez également rencontrer nos différents partenaires :

Emploi

- Mission Locale

Accueil des jeunes de 16 à 26 ans
Les mercredis et jeudis
Sur RDV : 04.72.59.18.80

- Pôle Emploi

3949
Formation à "l'emploi store" par une conseillère Pôle Emploi le dernier jeudi du mois
Sur RDV : 04.78.19.05.14

Retraite

- CARSAT

(caisses de retraite régime général)
Les 2^e, 4^e, 5^e mercredis du mois
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Sur RDV : 39 60
ou 09.71.10.39.60

- CICAS

(caisses de retraite complémentaire)
Le 4^e mercredi du mois
Sur RDV : 0820 200 189

Santé

- Accompagnement Social

(Assistant social CARSAT pour les arrêts de travail de plus de 90 j et l'accès aux soins)
Les mardis de 9h à 12h
Sur RDV : 04.27.82.23.50

- Point Info Santé

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Sans rendez-vous

Social

(à l'aide d'un Point Visio Public)

- CAF du Rhône

Les mardis de 10h30 à 12h
Sur RDV : 04.78.19.05.14

- MSA Ain-Rhône

Les lundis de 9h à 12h sans RDV

- CPAM (Sécurité Sociale)

Les vendredis de 9h à 12h sans RDV



Permanences gratuites d'avocat

Sur RDV : 04.78.19.05.14

GELF

Groupement d'Employeurs
du Lyonnais et du Forez
L'emploi partagé dans les Monts du
Lyonnais



Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein ? Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous ?

Le GELF, Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.

2 activités nous caractérisent :

Le Temps Partagé

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...).

- Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paie...

- Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et sécurité de l'emploi.

- Proximité du lieu de travail.

- Polyvalence des missions.

Le pré-recrutement

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise environ 95 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerces, PME, associations, collectivités) et une trentaine de salariés à temps partagés.

Actuellement nos profils disponibles : Agent d'entretien (entre 4 et 12h/semaine).

Ouvrier polyvalent (1 jour par semaine), Secrétaire administrative et comptable (entre 4 et 12h/semaine).

Pour plus d'information, consultez notre site sur : www.gelf.fr

Marlène TARIT

GELF

35, place de la République

69590 St-Symphorien-sur-Coise

Tél : 09.84.53.74.08 - 06.18.95.46.99

Fax : 09.89.53.74.08

gelf@wanadoo.fr





Informations sociales

Le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais

Quelques chiffres

31 ans d'existence pour le Centre Socio-Culturel
700 personnes sont concernées par les activités
484 familles en lien avec le Centre Socio-Culturel dont 469 de la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais
50 bénévoles
222 enfants ont fréquenté les Accueils de Loisirs sans Hébergement
140 enfants inscrits aux Temps d'Activités Périscolaires
125 enfants ont fréquenté le Multi-Accueil Pirouette
60 familles présentes dans un lieu d'accueil parents/enfants (Jeu Marrette)
36 membres au Conseil d'Administration
30 employés qui représentent **19** équivalent temps pleins

Les événements marquants de 2016

Secteur enfance

Projet solidaire aux temps d'activités périscolaires. Trois écoles réunies autour d'un projet commun pour exprimer la solidarité, la tolérance et le respect. Les Accueils de Loisirs Sans Hébergements se sont déroulés à Larajasse, Coise, Grézieu-le-Marché et Pomeys. Les différents thèmes se sont inspirés des grands événements sportifs de l'été (JO, Euro 2016), du voyage et de la découverte.

Secteur familles

Jeu Marrette, un espace ouvert aux familles et à leurs enfants de moins de 6 ans. 47 séances ont été proposées cette année.

Bulle de café, un espace d'échanges et de rencontres, où s'organisent des animations avec les familles (carnaval, conférences, ateliers...).

Des sorties familiales en partenariat avec des associations pour favoriser le vivre ensemble et donner à tous l'accès à des loisirs de qualité à prix réduits (sortie à Aix-les-Bains, visite de la volerie du Forez...) Et bien d'autres choses, comme la création de jardins familiaux, les ateliers d'alphabétisation ou encore l'accompagnement à la scolarité.

Au Multi-Accueil Pirouette

Racontes tapis et lectures de contes en lien avec la médiathèque, éveil au jardinage, ateliers parents/enfants et fêtes annuelles (Noël et printemps).

Le Centre Socio-Culturel, c'est aussi l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, un secteur jeunes proposant des activités aux 11-17 ans et la présence de nombreux cours et activités (gym, yoga, écriture, initiation informatique,...). En somme, un lieu d'échanges, de rencontres et de partage.

Le relais petite enfance à Meys

Depuis un an maintenant, le relais petite enfance se déplace à Meys pour proposer aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles gardent des temps de rencontre appelés **temps collectifs**.

Pour cela, la municipalité met à disposition du relais une salle qui a été aménagée pour recevoir les tout-petits (de 3 mois à 3 ans). L'aménagement s'est fait par le relais petite enfance grâce à deux subventions de la CAF et de la MSA.

Pour cette rentrée, les assistantes maternelles ont la chance de pouvoir participer à un **accompagnement professionnel**, en présence des enfants, avec un psychomotricien : José BRAZ.

Ce dernier intervient sur 4 séances de deux heures. Il reprend les bases du déve-

loppement de l'enfant, de la naissance à 3 ans tout en s'appuyant sur des cas concrets : les enfants présents. A cet apport théorique s'ajoute des exemples et mise en situation de parcours de motricité. Les enfants expérimentent de nouvelles situations, avec appréhension parfois mais toujours sous le regard bienveillant de l'adulte. Bien sûr rien n'est imposé à l'enfant. Les assistantes maternelles qui participent à ces ateliers (5 ou 6 en tout) peuvent à tout moment questionner le psychomotricien pour compléter leur savoir théorique et leur pratique. Les échanges sont souvent très fructueux. Les temps collectifs sont donc un lieu de rencontre pour ces professionnelles qui travaillent à leur domicile, un lieu de socialisation pour les enfants qui apprennent à jouer au contact d'autres enfants qu'ils vont côtoyer plus tard à l'école. Mais c'est aussi et surtout un lieu de professionnalisation pour les assistantes maternelles qui complètent leur savoir soit par l'intermédiaire des collègues, soit par le biais de professionnels de la formation. **Depuis septembre 2016, le relais vient une fois par mois sur la commune de Meys.**



Les assistantes maternelles sont aussi invitées à participer aux **différentes animations, conférences, sorties, fêtes organisées par le relais petite enfance**. Elles se voient aussi proposer des formations en soirée ou les samedis matin pour compléter leur formation initiale.

Pour toute nouvelle assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter le relais pour connaître les services qu'il peut vous proposer ainsi que pour participer aux temps collectifs au 04.78.48.56.10.



Adapei 69
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Votre partenaire sous-traitance

Au carrefour entre Lyon et St Etienne, les ateliers « La GOUTTE D'OR » proposent notamment des services en :

- Menuiserie • Montage mécanique et électrique
- Cartonnage • Espaces ouverts • Couture



ESAT LA GOUTTE D'OR
Lieu de La Gare - 69800 Meys
Tél : 04 78 26 61 26
Fax : 04 78 26 61 28

GPS: lat. 45,866228
long. 4,802217

CONTACT
lagouttedor@adapei69.fr



Associations et services du territoire

Informations sociales (suite)

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

L'Association des Handicapés des Monts du Lyonnais rayonne sur les secteurs de St-Symphorien-sur-Coise, St-Laurent-de-Chamousset et Chazelles-sur-Lyon. Son but est d'apporter son soutien aux personnes en situation de handicap, aux familles touchées par le handicap. Elle est à l'écoute de ceux qui cherchent des solutions, les oriente.

Tout au long de l'année de **nombreuses rencontres, sorties, journée jeux, repas dansant, sortie bowling, barbecue, jumbo, pétanque, week-end**, permettent des échanges enrichissants, où jeunes, parents et membres de l'association créent des liens forts en amitié. Le **week-end en Camargue** en juin, avec départ le vendredi soir et retour le dimanche soir, où étaient au programme une journée d'animation dans une manade et la visite des Saintes-Marie-de-la-Mer, a été le point fort de l'année, marquant **les dix ans de la Commission Loisirs**.

Des membres de l'association siègent au CVS (Conseil de la Vie Sociale) de l'ESAT "La Goutte d'Or" à Meys. Ces représentants suivent avec intérêt le fonctionnement de l'établissement et tous les projets voués à l'avenir des handicapés du secteur afin de préserver un bon cadre de vie à chacun des ouvriers de cette structure.

Les membres de l'association rappellent que toutes les activités proposées sont ouvertes à toute personne, adhérente ou non.

La Présidente, Odette RIVOIRE, et son équipe de responsables remercient

toutes les municipalités qui, par l'attribution de subvention ou le prêt gracieux de salle, contribuent pleinement au développement de ces activités, nécessaires à l'intégration des personnes en difficulté dans le monde ordinaire.

Contact :

Odette RIVOIRE 04.74.70.05.43
ou Monique GIGANDON
04.78.48.42.32

FNATH



Association des Accidentés de la Vie

L'association œuvre pour que les personnes accidentées de la vie, suite à un accident du travail, de la route ou à une maladie, ne restent pas isolées et ignorantes de leurs droits. Elle peut vous aider pour vos démarches administratives, vous informer. Dans votre intérêt, ne restez pas isolés et ignorants de vos droits. Nous sommes à votre écoute lors de nos permanences tous les 2^e jeudis de chaque mois (sauf en août) de 16h30 à 18h, en mairie de St-Symphorien-sur-Coise.

Contact :

La Présidente Bernadette GRANJON
Tél. 04.78.48.65.24
fnath24asso@gmail.com
www.fnath.org

L'ETAIS, une association aux multiples activités solidaires et durables

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (ETAIS) propose sur les Monts du Lyonnais depuis bientôt 10 ans des activités qui touchent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

- **La ressourcerie De Fil à Fil** a pour objectif de **donner une deuxième vie à des objets voués à la destruction** et ainsi participer à la réduction des déchets.



Parallèlement, elle s'implique activement dans l'insertion professionnelle en accompagnant une vingtaine de personnes sans emploi ou peu qualifiées leur permettant ainsi de rebondir positivement par rapport à leur projet professionnel. Vous pouvez vous aussi favoriser ce nouveau mode de consommation en déposant les objets dont vous n'avez plus l'utilité et/ou en vous rendant dans l'une de nos deux boutiques qui vous proposent un large choix d'objets en tout genre, en bon état et à petits prix. Afin de répondre à de nouveaux besoins, la Ressourcerie a déménagé en début d'année sa boutique de St-Symphorien-sur-Coise dans de nouveaux locaux plus vastes lui permettant de mieux mettre en valeur les objets qui lui sont confiés et de mieux organiser ses activités de collecte des cartons, d'huiles alimentaires usagées et de marc de café. De plus, à titre expérimental, des conteneurs à textile ont été installés en cette fin d'année en partenariat avec l'association Le Relais sur plusieurs communes avec une volonté après validation de l'expérimentation, d'augmenter le nombre de conteneurs et de toucher le plus grand nombre de communes du territoire. Enfin, la ressourcerie participe et organise des manifestations qui permettent de communiquer autour de la revalorisation comme Ressourc'art ou la Fête du livre...

- **Le lieu ressource de Ste-Foy-l'Argentière**, lieu d'accueil, de création et de remobilisation rayonne sur les 3 Communautés de Communes du





SIMOLY pour lutter contre l'isolement dans les Monts du Lyonnais. Sont proposés des **temps conviviaux, de partage d'expérience, de savoir-faire et de création** pour ne pas rester seul, s'exprimer, se rencontrer... Différents **ateliers animés par des bénévoles** sont programmés au cours de la semaine : bois, tricot, rotin, écriture, peinture sur soie, couture, mosaïque, cuisine, jardin, groupe de parole... ainsi que des activités, sorties les vendredis après-midi, et des repas le vendredi soir à Ste-Foy. Tous ces temps forts sont construits autour des principes de mixité sociale et d'échanges de savoirs. Vous pouvez vous procurer le programme mensuel des activités en mairie ou par courriel sur simple demande.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant les activités de l'ETAIS, n'hésitez pas à contacter :

ETAIS Ste-Foy

7, rue du Moulin Blanc
69610 Ste-Foy-l'Argentière
04.74.72.20.93 / 07.70.06.21.25

etais.ass@sfr.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et Jeudi de 14h à 18h, vendredi de 10h à 18h



Boutique de Chazelles (14, rue de St-Galmier) : Ouverte les mardis de 9h à 12h, vendredis de 15h à 18h et samedis de 9h à 12h

Boutique de St-Symphorien-sur-Coise (181, bd du 11 Novembre) : Ouverte les samedis de 9h à 12h

Ressourcerie de Fil à Fil

14, rue de St-Galmier
42140 Chazelles-sur-Lyon
09.82.35.90.72

contact@defilafil.fr



SIMOLY

Ensemble pour gérer nos forêts

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière des Monts et Coteaux du Lyonnais créée en 2015 connaît une vraie réussite puisqu'elle regroupe déjà plus de 110 propriétaires privés, pour 900 ha de forêt !



Son but : Permettre aux propriétaires forestiers de réaliser une gestion active de leurs bois, dans une optique de gestion durable, patrimoniale et économiquement viable valorisant au mieux leur patrimoine.

Pourquoi se regrouper ? Pour :

- Profiter d'une dynamique locale.
- Disposer de compétences techniques et de formations.
- Diminuer le coût des travaux.
- Proposer à la vente des volumes de bois plus importants à un meilleur prix.
- Bénéficier d'aides financières plus importantes.
- Améliorer l'accès aux parcelles en développant le réseau de dessertes.

Et pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à rejoindre la dynamique de cette association et de l'économie forestière locale.

Contact :

ASLGF des Monts et Coteaux
du Lyonnais 06.21.48.21.08
aslgf.mcl@gmail.com

Un accompagnement à l'installation agricole

L'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs, un enjeu fort pour les Monts du Lyonnais puisqu'un emploi sur dix est un chef d'exploitation, et qu'une vague de départ importante est amorcée et va se poursuivre dans les prochaines années.

S'installer ou transmettre une activité agricole reste un challenge pour beaucoup de raisons : un contexte laitier difficile, la taille croissante des exploitations à reprendre, le coût du bâti, la pression foncière, le décalage entre les offres et demandes (statut de l'exploitation, types de production), la situation des porteurs de projets (hors cadre familial), les représentations et pressions sociales.

C'est pourquoi les collectivités, professionnels et associations locales travaillent ensemble pour la mise en place d'actions.

En 2016/2017 :

- **Accueil collectif de porteur de projet et visite de ferme :** une première rencontre pour parler de votre projet, faire du réseau, trouver les premières ressources
- **Café installation/transmission :** une bonne occasion de venir rencontrer les paysans et les porteurs de projet du territoire.
- **Rencontre individuelle des agriculteurs 57/60 ans :** une occasion de commencer à aborder la transmission de son entreprise et d'avoir un premier état des lieux de sa ferme.
- **Des formations "Bâtir sa stratégie de recherche de foncier" ; "Comment anticiper la transmission de sa ferme ?"**
- **Speed dating installation/transmission :** Un lieu de rencontre privilégié entre porteur de projet et cédant, pour ouvrir des perspectives.
- **Des accompagnements individuels.**

N'hésitez pas à participer à ces actions, à en parler autour de vous !

Contact :
SIMOLY

04.78.19.08.56

caroline.paymal@simoly.fr



Associations et services du territoire

SIMOLY (suite)

Subventions aux entreprises artisanales et commerciales

Les élus du SIMOLY ont décidé de dédier 260 000 € de subventions à destination des entreprises artisanales et commerciales des Monts du Lyonnais dans le cadre du programme européen Leader, pour des travaux d'aménagement de leurs locaux, l'achat de matériel professionnel, ou encore la création de site internet de vente en ligne.

Peuvent prétendre à cette aide, les entreprises qui ont :

- moins de 2 M € de chiffre d'affaire,
- moins de 20 salariés,
- une surface de vente inférieure à 300 m².

L'aide est de 20% pour une dépense comprise entre 10 000 € HT et 50 000 € HT (soit entre 2 000 € et 10 000 € de subvention).

Contact :
SIMOLY - 04.78.19.08.62
marine.allain@simoly.fr

Monts du Lyonnais à énergie positive



Vous triez vos déchets, faites du covoiturage ou achetez des produits locaux dans les commerces de proximité ?

Ces éco-gestes participent à la transition énergétique dans la mesure où ils permettent de limiter l'ampleur du changement climatique et de s'adapter aux conséquences de celui-ci.

Le SIMOLY vous accompagne pour aller plus loin dans cette démarche, à travers différentes aides :

Pour votre logement

Une aide pouvant aller jusqu'à 7 500 € pour la rénovation de votre habitation. Cette aide spécifique aux habitants des Monts du Lyonnais (sans condition de ressources) s'ajoute aux aides nationales sauf ANAH, (voir page suivante).

Contact :
Parc Eco Habitat - 04.72.66.14.30
contact@parc-ecohabitat.com

Vous avez envie de convivialité ... Covoiturer

Le covoiturage est une occasion d'échanger, de faire davantage connaissance avec ses voisins ou ses collègues.

Et en l'absence d'autres moyens de transport, le covoiturage permet à des personnes n'ayant pas de véhicule de se rendre sur leur lieu de travail ou à un rendez-vous.

LE COVOITURAGE
C'EST POUR TOUS LES ÂGES

www.covoiturage-montsdulyonnais.fr

Partager, s'inspirer, construire ensemble !

Découvrez les initiatives durables des Monts du Lyonnais portées par des particuliers, associations, entreprises ou collectivités !

Pour trouver les initiatives les plus proches de chez vous !

> Aller sur la carte interactive répertoriant les projets par commune.
> Choisissez l'un des 3 thèmes du développement durable.

Plus d'une centaine d'initiatives déjà répertoriées, et tant d'autres à venir ...

Pourquoi pas la vôtre !

<http://initiatives-durables.monts-du-lyonnais.fr/>
Plus d'informations : 06 85 36 72 88 - initiatives-durables@monts-du-lyonnais.fr

Pour la gestion de vos déchets

Une subvention pour l'achat de broyeurs pour les particuliers afin d'éviter les coûts de traitement de ce type de déchets et les trajets à la déchèterie :

- **25% du prix d'achat TTC**, avec un plafond de subvention de 100 € pour un achat individuel.
- **33 % du prix d'achat TTC**, avec un plafond de subvention de 200 € pour un achat groupé (à plusieurs).

Contact :
SIMOLY - 04.78.19.08.58
environnement@simoly.fr

Pour vos déplacements

Une participation à l'achat de vélos, VTT, tricycles à assistance électrique.

Pour les particuliers (une seule aide par foyer) : **25% du prix d'achat TTC** dans la limite d'un plafond d'aide de 300 €. Pour les associations (jusqu'à 3 vélos) : **25% du prix d'achat TTC** dans la limite d'un plafond d'aide de 400 € par vélo.

Contact :
SIMOLY - 04.78.19.08.55
mariepierre.guicherd@simoly.fr



SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Monts du Lyonnais sera le document de planification cadre du territoire. Il en édicte les grands principes d'aménagement (qui doivent respecter les lois, schémas et plans supérieurs), qui seront retranscrits dans les documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme - PLU - et cartes communales), qui eux-mêmes s'imposeront aux permis de construire, déclarations préalables...

Après 6 années de travail, au cours desquelles le périmètre d'étude a été élargi (34 communes) et l'équipe d'élus syndicaux renouvelée, **un projet de SCoT des Monts du Lyonnais a été arrêté le 23 février 2016** par le comité syndical. Des **consultations** ont alors

été conduites : personnes publiques associées de mars à juin, et population via une enquête publique sur 1 mois en juin-juillet. Le projet de SCoT a alors été retravaillé pour tenir compte des avis et observations émises dans ce cadre. C'est cette **dernière version** qui a été **approuvée**

le 11 octobre 2016 par la majorité des délégués du comité syndical présents (39 élus favorables et 1 abstention). L'approbation est l'avant-dernière étape



Vote des délégués syndicaux pour l'approbation du SCoT des Monts du Lyonnais le 11 octobre 2016 à Grézieu-le-Marché

de la procédure ; c'est une validation politique du SCoT ; la préfecture doit vérifier la légalité du schéma avant de pouvoir l'appliquer sur les communes. Verdict mi-décembre...

Parc Éco Habitat : conseil gratuit + aide financière



Un projet de rénovation ?

Bénéficiez d'une **aide financière jusqu'à 7 500 €** (Aide spécifique pour les habitants des Monts du Lyonnais, en complément des autres aides nationales sauf ANAH, dans la limite du fond d'aides TEPCV du SIMOLY dédié à la rénovation.)

+ un accompagnement gratuit (par un conseiller neutre et indépendant)

Contactez le parc Eco Habitat : 04.72.66.14.30

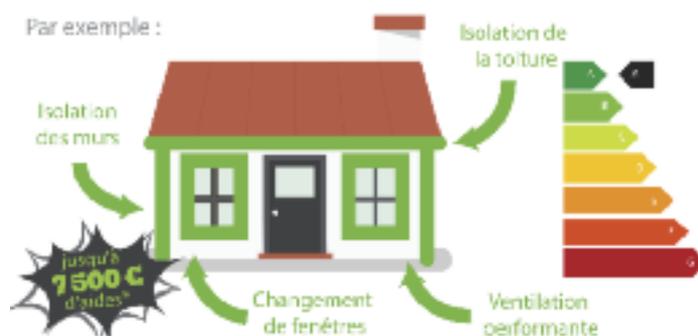
contact@parc-ecohabitat.com

2 types d'aides possibles :

- à partir de 2 travaux



- pour un projet de rénovation globale avec atteinte du niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation)



* Aides disponibles pour tous les habitants des Monts du Lyonnais **sans conditions de ressources**

N'attendez plus, venez rencontrer un conseiller au Parc Éco Habitat
293, chaussée Beauvoir
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 04.72.66.14.30





Associations et services du territoire

OSER

Les Monts du Lyonnais sont riches de commerçants-artisans de proximité, près de 20 marchés dans vos communes, de nombreux restaurants et producteurs. Tous ces professionnels vous proposent des produits et services de qualité et vous accompagnent au quotidien tout au long de l'année !

Deux bons moyens de consommer local :

1. **Les produits "le Lyonnais Monts et Coteaux"**

Vous les retrouvez sur les marchés, chez les restaurateurs et les commerces : des produits locaux avec un service de qualité. Plus d'info : www.le-lyonnais.org



2. **Les chèques cadeaux des Monts du Lyonnais**

Cadeaux utiles, cadeaux plaisir, cadeaux à partager, les chèques

cadeaux des Monts du Lyonnais vous offrent l'accès à tous les univers cadeaux : mode, beauté, bijoux, loisirs, bien-être, équipement de la maison, décoration, multimédia, jeux et jouets, puériculture, gastronomie... Plus d'info www.oserenligne.com



Association La Fabrik *Développement artistique et culturel dans les Monts du Lyonnais*



La Fabrik est une nouvelle association qui a vu le jour en début d'année 2016 avec la volonté de se positionner comme acteur de développement artistique et culturel du territoire des Monts du Lyonnais. Plusieurs projets ont déjà vu le jour et d'autres sont en cours.

LeKalepin.fr : l'Agenda culturel collaboratif en ligne

Le Kalepin est un agenda web en ligne sur lequel vous pouvez retrouver tous les événements artistiques et culturels des Monts du Lyonnais. Le Kalepin, c'est aussi une newsletter envoyée à tous ses abonnés, qui reprend chaque semaine, l'ensemble des événements qui auront lieu les 7 prochains jours. Spectacles, concerts, expos, fêtes de village, jeune public, autant de raisons de se retrouver, rassemblées sur une plateforme unique : le Kalepin. Vous cherchez une pièce de théâtre autour de chez vous ? Un



spectacle pour les enfants pendant les vacances ? Le Kalepin est fait pour vous !

Rejoignez www.leKalepin.fr en vous abonnant à la newsletter !

Vous organisez des événements ?

Le Kalepin vous propose d'annoncer vous-mêmes vos événements via une plateforme, et de donner à votre événement une visibilité plus importante en toute simplicité afin de mettre en avant la vitalité et la diversité de notre territoire. Le Kalepin propose un outil innovant et collaboratif auquel chacun peut contribuer. Pour contribuer à l'agenda :

www.lekalepin.fr/inscription

L'accompagnement dans le montage de projet et la prestation culturelle

Fort de plusieurs années d'expériences professionnelles dans le secteur culturel, les membres de La Fabrik proposent un accompagnement des structures du territoire dans le montage de projets culturels. La Fabrik peut vous accompagner en terme de programmation, de besoins techniques, de gestion administrative (SACEM, SACD, contrats de cession, demandes de subventions, etc), de réflexion autour de votre projet associatif...

Vous souhaitez être accompagné dans vos projets ? Contactez-nous !



Mutualisation de matériel scénique : La Kuma (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique)

La Fabrik souhaite créer un parc de matériel d'éclairage et de sonorisation mutualisé en s'appuyant sur le matériel existant dans les structures du territoire. La Fabrik assure l'entretien du matériel grâce à des compétences professionnelles tout en mettant en place un système de location de ce matériel afin qu'il soit accessible au plus grand nombre d'associations et de collectivités.

Si vous possédez du matériel scénique ou que vous souhaitez en louer pour vos événements, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Plus d'informations sur www.lafabrik-moly.fr
Contact : info@lafabrik-moly.fr / 06.50.66.75.39

Mont'en Scène



dans le monde, avec la projection du film "Les Terres Promises" de William GLORIA.

Caravane, 8^e édition !

C'est sous un soleil estival que la Caravane Mont'en Scène reprend sa route pour la 8^e année consécutive, et fait une halte à Coise pour 3 jours de festivités et de spectacles du vendredi 15 au

dimanche 17 juillet. Au programme : une conférence gesticulée sur le consentement, des spectacles d'arts de rue de haute voltige, des clowns en délire, du cinéma ambulant, des ateliers participatifs et créatifs, des concerts... sans oublier un espace restauration et buvette 100% local. Au programme aussi de nombreuses collaborations avec les acteurs politiques et culturels du territoire.

Du neuf dans les Monts : Disco Soupe

Pour finir l'année en fanfare, Mont'en Scène a eu envie de proposer un tout nouvel événement, le samedi 10 septembre à Ste-Foy-l'Argentière : une Disco Soupe !

La recette est simple :

- Avoir envie de collaborer avec 3 associations amies (Pour une Alimentation

Solidaire, Popope et le MRJC Rhône-Loire).

- Utiliser un espace public ouvert à tous ceux qui le souhaitent.
- Cuisiner tous ensemble des légumes de récup', non calibrés ou déclassés, pour mitonner soupes et smoothies.
- Echanger au sein de petits ateliers thématiques sur le gaspillage alimentaire, notre alimentation, notre rapport à l'argent ou à la fête.
- Partager et déguster gratuitement les soupes, salades et jus de fruits ainsi confectionnés.
- Tout cela durant une journée conviviale qui se termine dans une ambiance musicale et festive !

Mont'en Scène fixe son prochain rendez-vous fin janvier pour son assemblée générale qui pourrait bien être l'occasion de se réunir sur un week-end thématique autour de la culture tzigane-manouche...

Affaire à suivre
sur le site www.montenscene.fr

Voilà déjà 8 ans que Mont'en Scène sillonne les Monts du Lyonnais avec ses événements culturels et sa traditionnelle caravane estivale. Née en 2008 de l'initiative de jeunes du secteur, l'association se conçoit comme une association culturelle en prise avec son territoire, ouverte à la diversité et à ce qu'elle peut offrir : professionnels ou amateurs, jeunes ou moins jeunes, artistes en herbes ou talents confirmés, etc. Un seul mot d'ordre : promouvoir la culture sous toutes ses formes, sans discrimination. C'est ainsi que l'association a débuté son périple aux 4 coins des Monts du Lyonnais, avec dans ses valises, l'envie d'offrir toujours plus de surprises.

Film-débat pour l'assemblée générale

En 2016, l'année débute le dimanche 7 février avec l'assemblée générale à l'auditorium de la Chapellerie de Chazelles-sur-Lyon suivie d'une soirée film-débat sur l'accaparement des terres en Inde et



La déclaration de ruches 2016 : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.

La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie. Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAI. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).



Associations

Liste des associations de Meys

LES AUVERGNATS DE MEYS	PONTONNIER Odile 04 77 54 33 23	7 avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien 04 74 26 62 04	Le Genetais - 69610 Meys
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	LARUE Marie-Françoise 04 74 26 60 51	Le Bourg - 69610 Meys
ASSOCIATION POUR LA CANTINE	BERGER Anaïs 06 86 23 04 23	Le Haut - 69610 Meys
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé 04 74 70 62 27	Le Véricel - 69610 Haute-Rivoire
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe	Lajay - 69610 Meys
CLASSES EN 7	VERNAY Angélique 06 73 87 13 05	Le Roulet - 69610 Meys
CLUB DE L'AMITIÉ	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
FNACA + ANCIENS COMBATTANTS	VENET Bernard 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
FNACA – Représentant de MEYS	SEON Henri 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSION Daniel 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 MORNANT
MEYSRISTÈME	RIVEL BOUQUET Loïc 06 46 80 61 42	La Garde - 69610 Meys meysristeme@gmail.com
	DEPIERRE Catherine 04 74 26 64 35 pour les CO«MEYS»DIENS	Le Bourg - 69610 MEYS
MEYS VILLAGE	POBLE Pierre-Eric 06 75 96 74 61	La Buissonne - 69610 Meys
ASSOCIATION PAROISSIALE	MARTIN Odile 04 74 26 60 28	Les Perrières - 69610 Meys
ASSOCIATION POPOPE	TEYSSIER Tony	Le Barronnier - 69610 Meys
SOU DES ÉCOLES	GOY Chrystèle 04 74 26 61 71	Le Barronnier - 69610 Meys
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE	LABARRE Sébastien 04 74 26 61 30	Le Cougny - 69610 Meys
TEAM MEYSTRISE	BERGER Yohan 04 74 70 44 75	Le Haut - 69610 Meys
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	BERGER Christian 04 74 26 20 68	Grande Rue 69610 Ste-Foy-l'Argentière
SOCIÉTÉ DE PÊCHE – représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul 04 74 26 61 81	Lot. Les Sources 69610 Meys

Avis aux associations

L'affichage sauvage est interdit. Pour les associations de Meys, il est admis que celles-ci peuvent annoncer leurs manifestations avec des pancartes en bord de route, sans demander d'autorisation, à condition de respecter quelques consignes :

- Les pancartes doivent être d'un format de type A3 minimum.
- Les lettres écrites sur les pancartes doivent être suffisamment grandes pour être lues depuis un véhicule en mouvement sans que celui-ci ne soit obligé de ralentir.
- Les **pancartes doivent être correctes et l'écriture propre** (pas de bâche plastique, écriture bâton obligatoire, pas de peinture à main levée...).

Les pancartes ne respectant pas ces dispositions seront enlevées par les services municipaux.

Les pancartes des associations extra-communales devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, sinon elles seront également enlevées.

Par correction vis-à-vis de nos voisins, les associations meysardes doivent demander l'autorisation aux mairies des communes voisines sur lesquelles elles souhaitent implanter leurs annonces.

L'an passé, nous avons déjà passé cet article dans le bulletin municipal. La plupart des associations ont bien respecté ces consignes et ce fut bénéfique pour tout le monde. Nous les en remercions. Mais d'autres, peut-être du fait du renouvellement annuel de leur conseil d'administration, ont continué à poser des pancartes illisibles et réalisées sur des "torchons".

Il faut savoir que suite aux plaintes d'associations nationales de protection de l'environnement, l'État a durci sa position. Les enseignes et pré-enseignes au bord des routes, sont interdites, sauf certaines dérogations, pour les professionnels. Alors, tant que nous avons la liberté d'annoncer nos manifestations, montrons l'exemple.



Associations

Sou des Écoles

Cette année, le Sou des Écoles a proposé au mois de mars pour la 3^e année, une **vente de pizzas** en relation avec la pizzeria "Mac Dowel" de Chazelles-sur-Lyon. Cette action a été une réussite, puisque 155 tickets de pizzas ont été vendus, ces tickets étaient ensuite à échanger contre n'importe quelle pizza à la date souhaitée. Cette opération sera réitérée au printemps 2017.

Le **samedi 2 juillet 2016**, enfants et parents ont pu assister au **spectacle de l'école**, puis **visiter la nouvelle école**. Après la **porte ouverte**, nous avons assisté au tirage de la tombola dans la cour de l'école, tout en profitant du verre de l'amitié offert par le Sou des Écoles. De très beaux lots ont été attribués cette année encore, grâce à la générosité des commerçants, et nous les en remercions. Après ce petit **apéritif**, nous nous sommes rendus très nombreux au stade de la gare, afin de se restaurer devant un **plateau-repas** ; ce moment très convivial est très apprécié. En effet, nous avons servi 184 repas (108 adultes – 17 juniors - 59 enfants : les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles).

Puis, petits et grands ont pu profiter de ce très bel après-midi, avec l'ouverture de la **kermesse** où se côtoyaient jeux (pour adultes et enfants), boissons, et

gâteaux (confectionnés par les parents et offerts pour le goûter), pour le plus grand bonheur de tous. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 8^e année et à l'année prochaine !

Le **dimanche 6 novembre 2016** a eu lieu la **24^e marche des Meysanges** avec un temps frais et incertain.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 662 randonneurs et 48 vététistes sur les sentiers de Meys, Grézieu-le-Marché, Aveize et Pomeys, sur l'un des trois circuits proposés de 8, 14 et 22 km, avec la pause ravitaillement, servis par les parents bénévoles, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu, et que nous remercions vivement. Nous savons qu'il n'est pas toujours facile de se libérer un dimanche toute la journée. Nous remercions également les personnes qui nous accueillent chez elles afin d'implanter un relais.

À l'arrivée, vététistes, petits et grands marcheurs, se sont retrouvés autour d'une délicieuse soupe à l'oignon ou soupe de légumes, accompagnée d'un morceau de fromage meysard et d'un fruit de pays.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et entreprises du secteur, qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et vététistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser.

Les bénéficiaires de ces journées servent à financer principalement les sorties des élèves de l'école, qui sont encore nombreux.

Les enfants de l'école ont déjà pu effectuer des sorties en ce début d'année 2016/2017, au **Ciné Filou** de St-Martin-en-Haut pour toute l'école.

En leur nom, nous remercions tous les bénévoles et parents pour leur participation.

Le bureau ainsi que ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2017, et vous donnent rendez-vous lors de nos prochaines manifestations.

Chrystèle GOY

Pour le Sou des Écoles de Meys

Conseil d'Administration du Sou des Écoles :

Présidente : Chrystèle GOY
Vice-présidente : Stéphanie RIVOLLIER
Trésorière : Sylvie LECOSSOIS
Vice-trésorière : Julia BASTION
Secrétaire : Laëtitia DUBEUF
Vice-secrétaire : Vanessa RAGEYS
Membres : Catherine TRUC,
Florence CHAPUIS, Serge ANDRE,
Sabrina MOULIN

Les Auvergnats de Meys

Cette année 2016, le groupe de danses folkloriques "Les Auvergnats de Meys" a effectué **16 animations** (fêtes de village, maison de retraite, repas dansant,...). Nous dansons des bourrées, scottishs, marches, etc. À ce jour, nous sommes **17 danseuses et danseurs accompagnés par 4 musiciens**.

Les répétitions se font à la salle de la cantine de Meys, les mardis de 19h30 à 21h. Nous vous proposons, sans engagement, de venir à l'une d'elles, si cela vous intéresse.

Pour plus d'information :

Tél. 04.77.54.33.23 ou mail :

lesauvergnatsdemeys@gmail.com

Odile PONTONNIER
La Présidente



Associations

Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"

L'association a repris du service depuis la rentrée du 1^{er} septembre 2016 !

Nous avons présenté le fonctionnement de la cantine lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le premier vendredi de la reprise scolaire, et 3 nouveaux membres ont rejoint le bureau, Lydie DUBOEUF, Magali SECOND et Delphine MURAT.

Anaïs BERGER garde sa fonction de présidente, toujours entourée de Jenna FAYOLLE, Valérie BEAUPERTUIT, Claudie

MILAN, Déborah MOULIN et Emmanuelle DENIS.

Amélie LEFEVRE a quitté le poste de secrétaire au sein des P'tits Marmitons, nous la remercions pour son dévouement et son implication.

Le nombre d'élèves inscrits à la cantine est en hausse en ce début d'année.

Les repas sont fournis par API, les menus sont variés et préparés

avec le plus possible de produits frais et locaux, au tarif de 3,70 € pour les enfants qui déjeunent régulièrement à la cantine (carte adhésion à 10 €), pour les occasionnels le repas est à 3,90 € (carte adhésion à 5 €).

Afin de bénéficier des services de la cantine, les familles peuvent se renseigner au 07.81.46.64.86.



La choucroute de ce samedi 8 octobre a été une réussite ! Tout comme l'année dernière....

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont vendu et acheté des repas, ayant ainsi contribué au succès de cette manifestation !

Les P'tits Marmitons vous souhaitent une belle fin d'année 2016 ainsi que tous nos vœux pour 2017 !



MJC - Meysristème

Cette année nous avons fêté, début juillet, les **20 ans de la création de la Maison des Jeunes** comme il se doit : une fête avec tous les anciens adhérents au local de Meysristème dans une bonne ambiance.

La **sortie ski** ouverte à tout le monde a fait sa réapparition après plusieurs années d'absence. Une bonne quarantaine de skieurs amateurs et confirmés sont venus participer à cette journée festive.

Le **groupe théâtre** est remonté sur les planches et a offert à ceux qui le souhaitent une double représentation de qualité.

Comme l'an passé, au mois de septembre, nous avons organisé une **après-midi "boules carrées" avec un barbecue** en soirée, dans une ambiance chaleureuse.

Pour finir l'année, la MJ et d'autres associations ont organisé le **marché de Noël au profit du Téléthon**.

Des **sorties paintball, lasergame et soirées à thème** permettent de créer un lien entre tous les adhérents et d'intégrer les nouveaux.

Pour l'année prochaine, nous espérons vous voir encore nombreux pour passer de bons moments en notre compagnie et invitons les jeunes Meysards à nous rejoindre dès le début d'année.

A noter : notre **assemblée générale** aura lieu le **samedi 7 janvier 2017** au local de la MJ. Tous les jeunes de la commune y sont chaleureusement conviés.

Loïc RIVEL-BOUQUET
Président de la MJ de Meys





Les Co'Meys'diens

Nous sommes heureux de vous annoncer que vous pourrez venir nous applaudir les **samedi 13 mai 2017 en soirée** et **dimanche 14 mai 2017 en après-midi** pour nos représentations



Photo Simone VERRISSEL

théâtrales ! Un des membres de la troupe a choisi de prendre une année sabbatique, nous lui souhaitons un bon repos. Une nouvelle recrue intègre la troupe, nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. A noter que cette année, le jour de nos répétitions a changé. En effet, nous nous retrouvons les mardis soir au local de la MJ, mais toujours sous le signe du rire, de la bonne humeur et bien sûr d'un peu de sérieux, sous l'œil bienveillant de notre metteur en scène, pour vous proposer un spectacle de qualité au printemps prochain.

Toute la troupe vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2017 !

**Pour la troupe, Catherine DEPIERRE
(Contact 04.74.26.64.35)**



Photo Simone VERRISSEL

Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais - Notre clocher de Meys



Pour notre paroisse : une bonne nouvelle en ce début d'année scolaire, nous souhaitons la **bienvenue à notre nouveau curé, le père Guy OLLAGNIER**.

Il a été accueilli officiellement le dimanche 2 octobre à 10h à St-Martin-en-Haut (Messe célébrée par Monseigneur LEGALL).

Il rejoint notre paroisse, après une dizaine d'années à Tarare, dans la paroisse Jean XXIII.

Il connaît bien nos Monts du Lyonnais et il est heureux de venir parmi nous.

Le jubilé de la miséricorde se termine. Nous avons une messe par mois dans notre village.

La Chapelle du Haut

L'équipe relais a réfléchi à la réfection de la Chapelle : projet pour 2017.

Nous remercions les personnes qui ont participé à quelques travaux à l'intérieur de la Chapelle et à l'entretien des abords.

Offrandes pour les messes

Un simple rappel, l'offrande pour la messe est de 17 euros, chèque libellé à l'ordre de "Paroisse Ste Thérèse", à remettre à Marie COMMAROND - Les Roches - 69610 Meys.

Catéchèse 2016-2017

Cette année une vingtaine d'enfants suivent la catéchèse dans le village : 3 groupes :

- Pour les CE2, Véronique POBLE assurera le cours.
- Pour les CM1, les mamans prendront les enfants pendant les vacances scolaires.
- Pour les CM2, le cours a lieu le lundi après l'école tous les 15 jours avec Simone VERRISSEL.

Ils se retrouvent dans une salle de la cure. La responsable de la catéchèse sur la paroisse est Elisabeth GROS. Tél. 04.78.44.47.16 (perso) ou la paroisse 04.78.48.61.20.

Vous pouvez trouver d'autres informations sur la paroisse dans le bulletin "Présence" distribué dans votre boîte aux lettres ou sur la feuille hebdomadaire à votre disposition à l'épicerie et sur la fenêtre de Josette PUIPIER ; ainsi que les actualités sur le site de la paroisse : www.paroisse-sainte-therese-69.fr

Nos vœux

A toutes les familles, nous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année, que la santé, la paix, la joie soient accordées à tous.

*Bonne année
2017.*

**L'équipe
relais**





Associations

42^e édition de la Fête de la Batteuse



Encore une belle réussite malgré une chaleur caniculaire. Bravo et merci à tous. Notre fête de la batteuse ne ressemble à aucune autre, car nous savons préserver les savoir-faire, et le démontrer, que ce soit pour les travaux de la terre – le labour, les semailles, les moissons, le battage, la nourriture – la fabrication du pain, des pâtés, des fromages, de la confiture, la traite des vaches, les vêtements – entretien, raccommodage, tricotage, lessive – le tout conté et commenté. A chaque fois, les ambiances sont reconstituées avec de vrais costumes bien conservés. En plus, tout cela est agrémenté de chants, de danses enfantines et de folklore avec nos remarquables danseurs et musiciens "Les Auvergnats de Meys".

Et c'est dans ce bel état d'esprit de préservation des anciens métiers qu'était à nos côtés cette année "**la Maison des Métiers de St-Symphorien**" avec la fabrication des chapeaux de soleil, des râtaux en bois et du tressage des cordes.



Contacts

- Farandole :
Brigitte BERTHOLON
09 63 46 41 47
- Costumes :
Andrée SEON
04 74 26 60 27
- Chapiteaux :
Cécile MOULIN
04 74 26 61 92
- Buvette :
Franck MOULIN
06 70 06 91 22
- Parkings :
Elie NALIN
04 74 26 60 23
- Battage :
Pierrot MAUVERNAY
04 74 26 60 13
- Chorale de la batteuse :
Odile MARTIN
04 74 26 60 28
- Autre :
Lucien VENET
04 74 26 62 04

POUR INFO

Prêt de tables et de bancs

Le comité de la Batteuse met gratuitement à disposition des habitants de Meys, des tables et des bancs en remerciement des aides que la population apporte lors de la "Fête de la Batteuse". C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. Pour une bonne organisation de ce service, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors du retrait. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h** précises au local de la batteuse et **le retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponible à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Pour le bon fonctionnement de ce service, nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires de récupération et de restitution du matériel.





La nourriture traditionnelle des batteuses d'autrefois est aussi très recherchée : le délicieux jambon cuit à l'ancienne, le civet de lapin, les fromages frais, le pâté de la batteuse.



Notre fête s'est créée une grande renommée dépassant de loin les villages environnants et touchant toute la région. Les comptes rendus de la presse, la présence inopinée de la chaîne de télévision France 3, de nombreux élus, le prouvent et sont pour nous reconnaissance et remerciements. Et c'est ainsi, grâce à vous tous, que l'acquisition d'une magnifique locomobile a été rendue possible avec un financement important de la part des collectivités (Région, Département, Communauté de Communes, municipalité) et député.



Nous avons une nouvelle fois pu conclure notre fête par l'éclat du feu d'artifice, tiré cette année par une société locale "Brice BARANGE" d'Aveize.

Ne changeons rien, essayons d'être encore meilleurs, bravo, merci à tous, et meilleurs vœux !

**Pour le comité de la batteuse
Lucien VENET**



Encore un grand merci et bravo à tous.

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à toutes celles et ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tout nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...

Remerciements exceptionnels :

Pour la nouvelle locomobile, un grand merci à nos élus, au personnel des collectivités et en particulier à :

Notre Maire M. Philippe GARNIER et la municipalité
Notre Président du Conseil Départemental et Député M. Christophe GUILLOTEAU
Notre Président de Communauté de Communes M. Jean-Claude PICARD
Notre Président de la Région M. Laurent WAUQUIEZ
Notre Conseillère Régionale Mme Sophie CRUZ
Nos Conseillers Départementaux Mme Claude GOY et M. Daniel JULLIEN

Rappels importants

- La cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- Quant aux chapiteaux, ils sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 50 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.



Associations

Histoire et Patrimoine de Meys

L'association poursuit ses activités autour de l'histoire et du patrimoine de Meys, ainsi que sa progression avec 95 adhérents en cette fin d'année.

A la suite de son **assemblée générale du 13 février**, le groupe de chanteurs chazellois "**Les FARLOTS**" nous a proposé un joyeux **concert** nous replongeant dans l'histoire et les traditions de la région, avec des chansons souvent écrites par des auteurs locaux et accompagnées d'un diaporama émouvant.



exposition prêtée par l'Araire, une démonstration très appréciée de 7 métiers d'autrefois et la visite de la distillerie artisanale NALIN.

Le 28 juin, nous étions présents, parmi une vingtaine d'autres groupes, au premier festival Histoire et Musique organisé à la

Chapellerie par l'association PHIAAC de Chazelles-sur-Lyon : une belle occasion de rencontres avec d'autres acteurs culturels des Monts du Lyonnais.

A la **Fête de la Batteuse**, nous avons présenté une **exposition sur l'histoire des routes et des chemins à Meys et dans les Hauts du Lyonnais**, accompagnée d'un ouvrage d'une centaine de pages ; exposition que nous avons présentée de nouveau à **Brocan'Terre** le 18 septembre.

Notre voyage d'automne en Auvergne ayant été annulé, certains adhérents ont participé à un **séjour aux Cinq Terres en Italie** ; d'autres se sont joints à la **sortie du Club de l'Amitié en Isère**, le 28 septembre dernier, voyages organisés par les Cars VENET de Duerne.

Notre revue trimestrielle "**Le Petit Furet**" a toujours de fidèles lecteurs. Si vous le souhaitez, vous pouvez la découvrir à la bibliothèque, avant de vous abonner, ou bien demander un exemplaire gratuit à un membre du Conseil d'Administration. Vous pouvez également suivre l'actualité de notre association sur son site <https://lemeysard.wordpress.com/>

Membres du CA :

Daniel BESSON, Nicole DOITRAND,
Gérard FAURE, Pierre-Paul FAURE,
Marc et Michèle JAMEN,
Martine LUCIEN, Joëlle MAYOUX,
Lucette RIVOLLIER, Bernadette TISSEUR,
Nicole VALAIRE.

*Pour le CA,
Daniel BESSON*



La **sortie à Lyon** du 9 avril a rencontré un vif succès avec la **visite du récent et original Musée des Confluences**, une **mini-croisière sur la Saône**, puis la **visite du Musée Gadagne**, offrant un riche panorama de l'histoire de Lyon.

Le 18 juin, nous avons participé aux **Journées du Patrimoine de Pays** sur le thème des anciens métiers avec une




**Livraison de béton
prêt à l'emploi
pour les particuliers
et les professionnels
du lundi au samedi matin**

04 78 48 58 48

www.betonalyon.fr



Comité FNACA Meys-Grézieu-le-Marché



Cette année, comme à l'accoutumée, notre comité a participé aux **cérémonies du souvenir dans nos villages**, les 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Nous aimerions que plus de gens se joignent à nous pour ces cérémonies, **qui ne sont pas réservées aux anciens combattants**. Souvenons-nous du sacrifice de nos aînés.

Pour maintenir notre trésorerie, afin de faire face aux frais divers, nous organisons notre **concours de belote le dernier dimanche de février**. Nous remercions d'ailleurs tous les participants de nos villages. En 2016, nous n'avons pas pu effectuer notre voyage. A la date limite, seulement 20 personnes étaient inscrites, peut-être la destination ou le changement de date ont-ils perturbé les inscriptions...

Le 24 septembre nous avons organisé notre **assemblée générale** à Grézieu-le-Marché, nous avons évoqué nos activités de l'année et avons décidé de ne plus organiser de voyages. En effet, l'âge commence à se

faire sentir, mais, pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons toujours contacter les comités voisins.

En fin de réunion **le diplôme d'honneur FNACA fut remis à Jean-Marc DECULTIEUX** et une plante offerte à son épouse, ceci pour le remercier des années passées à la trésorerie de notre comité.

Nous nous sommes ensuite tous retrouvés au restaurant de Grézieu-le-Marché pour le repas puis ce fut belote ou pétanque.

Nous avons eu à déplorer le décès de notre ami Jean ROUSSET qui fut notre porte-drapeau pendant 35 ans.

Bonne santé et bonne année 2017 à tous !

Bernard VENET



Les classards de la 7 vous présentent leur programme pour 2017

Pour commencer, une **vente de brioches en début d'année**. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux classards qui se présenteront à votre porte !

Nous vous invitons ensuite à notre **sauccisson chaud** qui se déroulera le **dimanche 14 mai à partir de 8h** à la salle de la cantine. Vous pourrez le déguster sur place ou l'emporter. Nous vous attendons nombreux.

La **fête des classes** et son **banquet** auront lieu le **samedi 10 juin**. N'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider à organiser cette belle journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Angélique VERNAY au 06.73.87.13.05.

La classe en 7 vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 !

[CABINET DENTON] 

Tous travaux fonciers et topographiques
VRD Aréologues Rural et Urbain
Maîtrise d'œuvre

GÉOMETRE EXPERT DPLG

14 Route de l'Argentière
59610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE
Téléphone : 04 74 70 05 46
Télécopie : 04 74 25 20 54
Email : denton.géometre@orange.fr
Pannoy : 28 Rue Symphonien Champier
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE



Associations

Club de l'Amitié

Notre **assemblée générale** a eu lieu le mardi 5 janvier 2016, 44 adhérents étaient présents, 51 cartes ont été renouvelées sur 65 adhérents dont 1 nouvelle : Mme Josie GUILLARME. Félicitations et bienvenue au club ! Le conseil d'administration s'est renouvelé de 3 adhérents : Dominique PERRIER, Valérie GARNIER et Ginette GERIN. Merci pour leur implication.

Nous avons une pensée pour ceux qui sont malades et à qui nous souhaitons une amélioration de leur santé pour 2017.

L'**assemblée générale 2017** est prévue le **mardi 3 janvier**. Ce jour-là nous attendons beaucoup de nouveaux adhérents. Un mardi après-midi tous les 15 jours serait pour vous un moment de détente et peut-être l'occasion de vous faire oublier les soucis quotidiens, la solitude... Nous serions heureux de vous accueillir, vous apporteriez votre dynamisme et votre jeunesse à notre club. Nos loisirs proposés sont la belote, de nouveaux jeux de société (SCRABBLE, TRIOMINO), la pétanque, des journées détente, la fête des anniversaires avec repas, la sortie d'une journée (visite, voyage)... Nous acceptons toutes les nouvelles idées !

Activités réalisées sur 2016. En plus des 20 mardis après-midi de rencontre :

- Mardi 5 janvier : assemblée générale, vœux et tirage des rois,
- Mercredi 27 janvier : notre concours de belote à Meys
- Mardi 16 février : après-midi bugnes
- Mardi 15 mars : réception du club de Grézieu-le-Marché
- Lundi 18 avril : 1^{re} sortie "spectacle à L'Arbresle"
- Jeudi 19 mai : fête des anniversaires et repas au restaurant
- Mercredi 15 juin : 2^e sortie "le volcan de Lemptegy et les couteaux de Thiers"
- Jeudi 30 juin : repas annuel
- Mardi 6 septembre : reprise des rencontres
- Mercredi 28 septembre : 3^e sortie "des romains et des plumes en Isère"

Dimanche 16 octobre : repas des 40 ans du club avec nombres d'animations (Les Farlots, Greg Le Magicien, Les Vamps...)
Mardi 20 décembre : Noël au club

Sortie au volcan de Lemptegy

Par une belle journée de juin, nous nous sommes rendus sur le site du volcan. Après une visite du musée, un petit train nous a conduits au centre du volcan ! Que d'émotions ! Nous avons pu profiter des explications de notre guide sur les différentes formations de ce double volcan. L'après-midi, après un bon repas sur le site, nous avons visité une coutellerie traditionnelle : Chazeau à Thiers. Maintenant nous savons tout de la fabrication artisanale des couteaux, de la lame jusqu'au manche.

Sortie "des romains et des plumes"

Nous avons commencé la matinée avec la visite d'une ferme d'élevage d'autruches chez le père LOUIS, véritable figure locale. Nous avons dégusté les produits de la ferme : terrines et saucissons d'autruche, et une énorme omelette à l'œuf d'autruche. Nous avons été impressionnés par cet élevage atypique. Nous nous sommes ensuite rendus à St-Romain-en-Gal pour déjeuner. Puis nous avons pris un petit train pour une visite commentée de la ville de Vienne.



Nous avons fait un arrêt : visite de la chapelle perchée au sommet de la colline qui surplombe l'amphithéâtre.



**MACHINES AGRICOLES
EQUIPEMENT DE TRAITE**

EURL AGRI PLÉVY

Le Bourg - 69610 GREZIEU-LE-MARCHÉ

Tél 04 78 48 41 05 - Fax 04 78 44 54 15
E mail : agriplevy@orange.fr



Fête des 40 ans du Club de l'Amitié

Le dimanche 16 octobre, 50 adhérents se sont retrouvés, à midi, à la salle polyvalente. Tous les membres du club et leurs conjoints avaient été invités par le Président du club et le maire, ainsi que le conseil municipal. L'après-midi était bien chargée en **animations** plus passionnantes les unes que les autres. Nous avons commencé les festivités avec une **chanson** interprétée par Odile et Georges, du temps de l'**apéritif**, suivi d'un **repas** d'une finesse inégalée servi par les équipes du traiteur Bruno GUERPILLON. Pendant le repas, **Greg Le Magicien** nous émerveillait avec des tours de carte, de ficelle et de foulard, qu'il réalisait à chaque table de convives. Ce fut ensuite le tour des magiques "**Farlots**" de Chazelles-sur-Lyon. Ils étaient venus à 15 pour nous interpréter leurs chansons du terroir, accompagnées de vidéos. Sur le coup des 4 heures, Greg Le Magicien nous offrait une représentation merveilleuse, avec, entre autres, la participation illusionnée de Noël, Bernadette et Philippe, notre maire !

Puis ce fut le temps des **discours** du Président et du Maire.



nous ont "bluffés" avec leur spectacle intemporel. Bravo et merci mesdames. Et la journée se termina avec la suite du spectacle des "Farlots", magnifique et d'une très grande qualité. Ils avaient pour l'occasion créé une chanson sur le village de Meys (voir les paroles sur la page suivante).

Les 76 personnes se sont séparées en fin de journée avec des souvenirs plein la tête.

Pour 2017, les dates et les activités proposées sont en page centrale du bulletin.

Les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé à tous pour 2017.

Henri SEON, Président :
04.74.26.60.24

Valérie GARNIER, Vice-présidente :
06.77.05.93.16

Après avoir dégusté le magnifique gâteau, **les Vamps**, Claudette et Lucie,



Les anniversaires



Greg Le Magicien



Les Vamps

Menuiserie VILLARD Guy



EXTÉRIEUR & INTÉRIEUR
PORTE - FENÊTRE
VOLET - ESCALIER

Mixte bois-alu
Alu - Bois - PVC

Artisan-Fabricant depuis 1985

69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 44 55 22 - www.menuiseriesvillard.com



Associations

Texte de la chanson des Farlots

LA MEYSARDE

Chanson de table de Théodore BOTREL sur l'air de "La Fanchette"
Paroles de Louis PAILLEUX et André SEON

Pour honorer cette assemblée
De joyeux et savants MEYSARDS
Nous allons tous chanter d'emblée
Des couplets tout emplis d'égarde
Car les MEYSARDS ont leur histoire
Verse à boire !
Qu'il faudrait savoir tout au long
Buvons donc !

Au flanc du val de la BRÉVENNE
C'est "MAYS-EN-FOREZ" qui rayonne
Il a pour ancêtre romaine
La cité de MEDIOLANUM
Mais cela n'est plus dans l'histoire
Verse à boire !
Ce n'est sans doute qu'une invention
Buvons donc !

Quand vous arrivez au village
Impossible de l'ignorer
Le puits de la MOTTE, bien sage,
Attend les jeunes qui veulent riquer.
De se marier, ils ont espoir
Verse à boire !
Dans l'année ; Ah ! Quelle émotion !
Buvons donc !

A MEYS, chaque été, c'est la fête,
Dans ce petit village d'antan,
La batteuse tient la vedette
C'est le pays des paysans !
MEYS se souvient de son histoire
Verse à boire !
S'y retrouvent filles et garçons
Buvons donc !

MEYS a des sites remarquables :
Son lavoir est vraiment coquet,
Son presbytère formidable
Et son église a du cachet !
De MANGINI, gardons mémoire
Verse à boire !
C'était un homme vraiment bon
Buvons donc !

Au cher pays restons fidèles,
En son sol dorment les aïeux,
Et leurs vertus sont immortelles
Et rayonnent sous les grands cieux.
Pour mieux célébrer leur mémoire
Verse à boire !
Préservez-les de l'abandon !
Buvons donc !



Association Sportive Meysarde

**Allez les rouges, allez les bleus,
Allez les rouges et bleus !**

Après une saison 2015/2016 bien remplie, le club de l'ASM est déjà reparti vers une saison 2016/2017 que nous espérons fructueuse.

Un point sur l'entente avec Grézieu-le-Marché

Les enfants dans les catégories **U7 à U13** pratiquent le football en alternance sur les terrains de Grézieu et de Meys.



Les festis-foot enchaînent plateaux, matchs, tournois à l'extérieur tout au long de l'année.

Cette saison 2016/2017, Emeric BESSON, Thomas MURIGNEUX et Franck PROU accompagnent et dirigent les jeunes les jours de matchs.

Cette entente est bénéfique pour nos deux villages. Elle permet d'échanger et de partager nos expériences pour ainsi progresser et réussir ensemble.



Les **seniors** ont réalisé une saison honorable et manquent d'un rien la montée, tout en finissant meilleurs troisièmes de toutes les poules.

Cette saison Sylvain MOULIN (que l'ensemble du club remercie vivement pour son engagement) nous a apporté toute son expertise.

Je suis ainsi confiant pour cette nouvelle année car notre équipe fanion fait preuve d'un excellent état d'esprit dans le respect de l'adversaire en pratiquant un football agréable à regarder.

Pour remplacer Sylvain, qui a décidé de reprendre un rôle d'éducateur, Philippe MOULIN et Cyril MURIGNEUX composent la nouvelle équipe dirigeante. Ils auront comme objectif la remontée vers la deuxième série. Souhaitons-leur bonne chance.

Nos jeunes anciens

C'est aujourd'hui un vrai groupe qui s'est créé, chaque vendredi l'envie de se dépasser et de jouer ensemble fait

plaisir à voir. Ces rencontres se terminent dans une ambiance conviviale. Les joueurs souhaitent d'ailleurs remercier vivement Cédric BESSON qui s'occupe du calendrier et qui a la charge de gérer les joueurs, un grand merci aussi à Jérôme FAYOLLE qui, après chaque match à domicile, concocte un casse-croûte dont il a le secret.

L'ASM est heureuse, chaque année, de compter sur l'arrivée de nouveaux joueurs qui adhèrent et renforcent les valeurs du club.

Merci à Mehdi DI NOTO pour nous avoir fièrement représenté en tant qu'arbitre au niveau du district du Rhône et qui a décidé de tirer sa révérence en fin de saison dernière.

L'Association Sportive Meysarde vous souhaite une très belle année 2017.

Sportivement,

**Le président
Sébastien LABARRE**





Garage des Rossandes
Réparateur agréé

ATELIER MÉCANIQUE • CARROSSERIE
Prêt de véhicules gratuit pendant la durée des travaux
Toutes marques et toutes assurances

VENTE DE VÉHICULES NEUFS • OCCASIONS
Financement - Reprise - Contrat d'entretien

LOCATION DE VÉHICULES

Route de Lyon - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
Tél. 04 74 26 10 00 - Fax 04 74 26 10 12 - www.garagerossandes.fr



Associations

AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste-Foy-l'Argentière



La saison 2016 a vraiment commencé le **samedi 12 mars** avec l'**ouverture de la 1^{re} catégorie et donc de la truite**. Suite au déversement de truites surdensitaires, les prises ont été nombreuses pour la satisfaction des pêcheurs. Agréable surprise également, de nombreuses truites sauvages ont été capturées (et souvent relâchées même si elles faisaient "la maille") ce qui est une bonne nouvelle après la sécheresse de 2015. Pour l'ouverture, nos plans d'eau avaient été nettoyés et aménagés par les membres du bureau. Ainsi, de nombreux pratiquants se sont retrouvés sur leurs berges et là aussi les prises furent intéressantes.



Malheureusement le vendredi 27 mai une **pollution** a eu lieu à l'étang VARAGNAT causant la mortalité de tous les gros Black-bass et également de nombreuses grosses carpes qui étaient en période de fraie. L'origine de cette pollution n'a pas été prouvée malgré l'enquête des agents de l'ONEMA qui ont fait quelques investigations et après intervention de la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations), seule compétente en la matière (Courrier de l'agent de l'ONEMA du 11 juillet 2016). L'affaire est donc toujours en cours d'autant que la société a

effectué un dépôt de plainte auprès des organismes habilités. La pêche a été fermée par arrêté municipal entre le 28 mai et le 26 juin. L'étang est depuis ouvert à la pêche mais avec recommandation de non-consommation du poisson et donc de remise à l'eau des prises. L'impact sur la mortalité est important et nous prendrons lors des prochaines réunions du CA les décisions concernant un éventuel lâché supplémentaire de poissons dans cet étang pour la saison 2017.

Le jeudi 9 juin nous avons fait, avec les techniciens de rivière de la Fédération, une **pêche électrique sur l'Orgeole et le Rossand**. L'impact de la sécheresse de 2015 a été plus sensible sur le Rossand que sur l'Orgeole, mais dans les 2 ruisseaux nous n'avons pratiquement pas trouvé de juvéniles (naissances de l'année), ce qui se traduira par un creux de truites sauvages dans 3 ans. Ce phénomène est général sur le département et a été constaté par les techniciens sur pratiquement toutes les pêches électriques effectuées.

Une reconnaissance de la Brévenne sera faite le lundi 22 août (si le niveau d'eau le permet) avec un représentant de la Fédération de pêche. Il sera fait un état des lieux pour voir ce qu'il serait possible de faire en terme de réhabilitation du cours d'eau, et surtout de la suppression des seuils et barrages empêchant la libre circulation des poissons. Suite à cette visite des décisions seront prises par le CA au cours des prochaines réunions pour l'année 2017, tant en ce qui concerne les rivières que les plans d'eau.



Bilan définitif des cartes 2016 :

147 adhérents majeurs
38 adhérents mineurs
54 adhérents de moins de 12 ans
12 adhérentes (femmes)
Soit 251 pêcheurs réguliers ainsi que 93 cartes journalières.



Producteur de plants maraichers
vente aux professionnels et particuliers

ME/S PLANTS

Jérémy BAZIN **04 78 35 79 33 - 06 62 66 95 65**
bazin.jeremy@orange.fr / www.me/splants.com
RUE 89 - ZA LA BARRÉE - 41400 MEYS



Un petit rappel concernant nos **dépositaires** :

- Bar du Centre à Ste-Foy-l'Argentière
 - Bar chez Cath et Dom à Haute-Rivoire
 - Restaurant les Moissons à Meys
- N'hésitez pas à consulter notre site internet <http://www.aappma-ste-foy.fr/> que Frédéric THIZY fait vivre avec toute la passion de la pêche et de l'informatique qui l'habite.

Pêcheurs : La pêche d'aujourd'hui n'a plus une vocation alimentaire, alors souvenez-vous que tout poisson "sauvage" relâché vous procurera une joie plus intense lors de sa prochaine prise car, plus gros, plus méfiant et plus malin, il n'en sera que plus intéressant à prendre (et à relâcher bien évidemment).

Bonne saison à toutes et tous !

Le Conseil d'Administration



Meys Village

Cette année encore, l'association Meys Village a pu proposer plusieurs activités sur la commune.

Le groupe animations a organisé son second "**Troc Plantes**" au mois d'avril. C'est un marché où les plantes et les graines sont échangées entre particuliers ou achetées auprès de notre producteur local "Meys Plants". Tout le monde peut participer comme il le souhaite, l'entrée est libre et chacun peut échanger ou simplement venir partager ce moment en l'honneur des jardins et du printemps. En dépit du froid, l'édition 2016 a rassemblé un grand nombre de personnes. Un grand merci à tous les participants. Nous vous attendons encore plus nombreux en 2017.



Le groupe multi-sports a pu organiser **deux journées de pratique sportive sur le village**. La première, dirigée par le maître d'armes BELLANGER venu spécialement du Puy-de-Dôme, a permis la découverte de l'**escrime** pour une vingtaine de personnes. La seconde, animée par les Archers des Monts du Lyonnais était consacrée au **tir à l'arc**. Le succès remporté l'année précédente s'est confirmé cette année encore lors de ce moment autant sportif que convivial. Tout le monde peut participer et s'investir en proposant de nouvelles découvertes. N'hésitez pas à nous contacter.

Le **groupe couture-tricot** rassemble une dizaine de personnes deux fois par mois environ autour de nombreux projets. Dans une ambiance très conviviale, on perfectionne sa technique, on fabrique ses propres créations, on échange et on réalise ensemble de nombreux objets qui sont ensuite vendus lors de différentes manifestations locales. Les réalisations de ce groupe étaient cette année présentées à Meys lors du Troc



Plantes et du Téléthon, mais aussi à St-Laurent-de-Chamousset au début du mois de juillet. Le groupe est ouvert à tous les membres de l'association.

De nouvelles activités sont à l'étude pour l'année 2017, comme des cours d'anglais et des cours de musique.

Le bureau de Meys Village
Contact : 06.75.96.74.61

Premier critérium de Ste-Foy-l'Argentière

L'année 2017 verra apparaître la première édition du Critérium de Ste-Foy-l'Argentière.



Cette nouvelle compétition automobile se déroulera sur une journée, le **samedi 13 mai 2017, avec 9 épreuves chronométrées à effectuer avec 3 spéciales** qui se dérouleront entre :

- Ste-Foy-l'Argentière/Aveize,
- Grézieu-le-Marché/Meys,
- Meys/Haute-Rivoire.



Le programme de cette manifestation sera diffusé sur le site internet de la commune de Meys en début d'année 2017.

Pour l'association T.T.Team
Hervé VERICEL



Etat civil

Naissances 2016

Ilan SEON DUBOEUF, né le 24 janvier
fils d'Anthony SEON et Lydie DUBOEUF
Le Bourg

Victoria BOINON, née le 14 février
fille de Mickaël et Angélique BOINON
Les Gouttes

Nathaël, Marc, Franck POMPEI, né le 6 août
fils de Pierre et Emilie POMPEI
12 Lotissement Les Sources

Méline CLOYE, née le 22 août
fille de Jérémy CLOYE et Sabrina MOULIN
Le Cougny

Talia ALOUACHE, née le 17 octobre
fille d'Abdelkrim ALOUACHE et Nadia SIFI
Le Bessenay

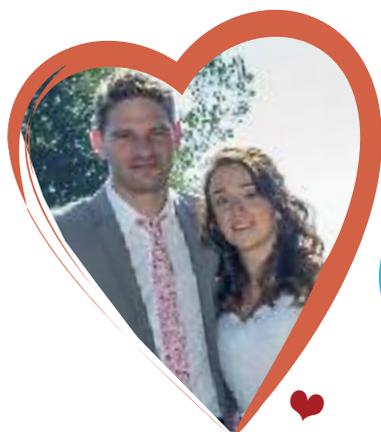
Mariages 2016

BATON Alain Jean Etienne et ROUX Nadège, le 16 janvier

JOASSARD Nicolas Jean Laurent et CHANAVAT Emilie Marie, le 3 septembre

BRACCHI David Mickaël et BARBATTES-ROVES Audrey Eve Louise Marcelle, le 10 septembre

DENIS Guillaume Roger et LABARRE Céline Danièle, le 24 septembre



Décès 2016

FONTANIERE Jacques Marius, décédé le 22 janvier à l'âge de 89 ans

RICHARDIER Jeanne, Marie Antoinette, décédée le 12 février à l'âge de 92 ans

VENET Odette Marie Jeanne épouse **LORNAGE**, décédée le 3 mars à l'âge de 83 ans

FLEURETON Jeanne-Marie épouse **BONHOMME**, décédée le 29 avril à l'âge de 87 ans

BERTHOLON Claudia, Bénédicte épouse **THOINET**, décédée le 26 mai à l'âge de 88 ans

CHANAVAT Antonin, Maurice, décédé le 9 juillet à l'âge de 89 ans

MOZUL Marie-Elisabeth, décédée le 25 août à l'âge de 68 ans

PICOLET Fleury, décédé le 25 août à l'âge de 61 ans

COMMARMOND Mathilde, Marie veuve **DUBOEUF**, décédée le 14 septembre à l'âge de 88 ans





Classes en 6